



webapp.cap-nc.nc

page 14

DOSSIER

Pôle Végétal : des
partenariats pour innover

page 22

ANIMAL

Bilan technique
de la mission 5mVet

page 30

VÉGÉTAL

Dock des engrais : synthèse
des analyses de sol

L'ACTU page 11



DIA



Lycée agricole



3 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

SFAK

KOUMAC

📍 Zone industrielle

📞 31.07.07

SFAC

BOURAIL

📍 Grande Taraudière

📞 31.05.05

"TOUT
L'UNIVERS
AUTOMOBILE"

SFAC

NOUMEA

📍 Ducos

📞 27.87.87

...ET AGRICOLE!



SFAC

✉ sfac@sfac.nc |



www.sfac.nc



ENSEMBLE, NOUS POUVONS ALLER PLUS LOIN

Cela devient une (bonne !) habitude. Les ministres qui viennent en Nouvelle-Calédonie accordent désormais une attention particulière à notre secteur. Le fait que le président de la République ait affirmé, en juillet 2023, que l'agriculture était la 2^e richesse de ce pays n'y est évidemment pas étranger.

Fin février, nous avons ainsi connu une belle séquence agricole à La Foa, Moindou et Boulouparis, en présence de Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, et de Marie Guévenoux, ministre déléguée chargée des Outre-mer. En cette occasion, Gérald Darmanin a fait deux annonces à la fois fortes et symboliques : le renouvellement de la DIA et la création à venir d'un nouveau lycée agricole à La Foa, deux sujets pour lesquels j'avais largement plaidé lors de ma mission à Paris en début d'année. Il a également été signataire de la convention entre la gendarmerie et les éleveurs et la CAP-NC pour la lutte contre le braconnage. Ces nouvelles, tout aussi réjouissantes soient-elles, ne viennent toutefois pas, dans l'immédiat, contribuer au « **Mangeons local !** » que nous promovons.

A *contrario*, le renforcement des partenariats permet d'ores et déjà de favoriser le développement de notre secteur. Le dossier de cette édition fait ainsi la part belle aux collaborations qui permettent d'innover et de mutualiser, en l'occurrence dans le domaine des productions végétales. C'est en effet bien en expérimentant à petite échelle, en impliquant différents partenaires, que nous pouvons espérer voir ces micro-réussites reproduites et transférées à l'ensemble des acteurs. Tous les partenariats que nous nouons, et que d'autres nouent également entre eux, sont autant d'occasions de capitaliser les expériences, d'accompagner le changement et, au bout du bout, d'être plus productifs !

La CAP-NC va encore accélérer en ce sens en présentant prochainement à tous ses partenaires et à tous les acteurs institutionnels une feuille de route consolidée. Au-delà des objectifs stratégiques, il s'agira bien de présenter des dizaines de projets concrets dont nos partenaires sont et seront naturellement des co-acteurs essentiels.

Jean-Christophe Niaoutou,
Président de la Chambre d'agriculture et de la pêche



ÉDITO

04 LES BRÈVES

08 L'ACTU

- L'actu des élus
- Mission sur les Champs et ministres dans les champs
- La CAP-NC au Salon international de l'agriculture

14 DOSSIER

- Pôle Végétal : des partenariats pour innover et mutualiser

20 ANIMAL

- En bref
- Bilan technique de la mission 5mVet
- *Sporobulus* : identifier, prévenir, lutter

26 VÉGÉTAL

- Fiche technique : protection biologique intégrée
- En bref
- SIVAP : plan de contrôle des résidus de pesticide sur fruits et légumes
- Dock des engrais : synthèse des analyses de sol
- Redécouvrir le fruit à pain

34 PÊCHE

- En bref
- Présentation des actions 2024 du pôle Pêche
- Pêcheurs, inscrivez-vous à la CAP-NC

38 TECHNIQUE & INNOVATION

- En bref
- Fiche technique - machinisme agricole : résoudre les pannes des moteurs 2 temps
- Bientôt un séminaire sur la valorisation des matières organiques

44 FORMATION

- Tout savoir sur la formation encadrant
- Les prochaines formations agricoles

46 NOTRE RÉSEAU

- L'actualité de nos partenaires
- Bienvenue à la ferme
- Le coin des affaires

La Calédonie agricole est une publication de la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie
BP 111 - 98 845 Nouméa Cedex / Tél. 24 31 60 / Fax 28 45 87 / mail : accueil@cap-nc.nc

Directeur de publication : Jean-Christophe Niaoutou

Directeur général : Guylain de Coudenove

Assistant de communication : Pierre-Louis Messonnier

Coordination : Passerelle - tél. 76 29 14

Ont contribué à ce numéro :

• Secrétariat de rédaction : Autrement Dit - tél. 75 72 14

• Rédaction : Chambre d'agriculture et de la pêche (Pauline Berhaut, Vincent Galibert, Valérie Hanne, Laura Henry, Luen Iopue, Yoann Kerhouas, Denis Labiau, Marc Lemarrec, Sabrina Lucien, Pierre-Louis Messonnier, Joëlle Metua, Pauline Meurlay, Didier Pastou, Aude Robelin, Sophie Tron, Sébastien Utard, Lorenzo Zinni, Léon Wauté), Passerelle (Marie-Lise Calabretto, Valérie Kempf, Géraldine Lefèvre, Marie-Hélène Merlini), Marine Antunes (Upa équine), Alizée Bonnet (Bio Calédonia), Aurélie Chan (Sivap), Angelo Devaud (GEPR), Chloé Fontfreyde (Opao NC), Virginie Leclerc-Roques (Fiaf), Audrey Léopold (IAC), Laurent L'Huillier (IAC), Amandine Martin (Agence rurale), Marine Marziac (FPPCPS), Marine Robic (CFPPA Nord), Chloé Saglibène (Valorga), Anne-Julie Turchi (Repair)

• Conception graphique : Alizée communication - tél. 91 08 42

Photo de couverture : © CAP-NC

Régie publicitaire : Media Boost NC - contact@mediaboost.nc

Directrice de publicité Médias/Régies : Sabrina El Mahhari - tél. 74 45 19

Directrice des opérations : Sophie Dantoing - tél. 76 74 86

Chargée de développement : Rebecca Vaesa - tél. 92 66 45

Impression : Artypo

ISSN : 1257 - 0397

La Calédonie agricole est tirée à 3 900 exemplaires.

Toute reproduction partielle ou totale de la présente publication est strictement interdite sans autorisation expresse de l'éditeur. Uniquement sur abonnement.

Pour vous abonner (6 numéros par an), contactez-nous à comm@cap-nc.nc



> www.cap-nc.nc

> Chambre d'agriculture
et de la pêche
de Nouvelle-Calédonie

> webapp.cap-nc.nc

Envoyez vos infos
à redac@cap-nc.nc

WebApp!



Du champ à votre smartphone,
toute l'actu agricole!
webapp.cap-nc.nc

Flashez-moi!



INFO PRATIQUE

La Chambre d'agriculture et de la pêche vous rappelle que **vous avez jusqu'au 30 avril pour renouveler votre carte professionnelle**. Au-delà de cette date, la cotisation annuelle sera majorée de 50 %. Vous pouvez faire la démarche au siège à Nouméa ou dans l'une des antennes de la chambre. À cette occasion, les informations concernant votre exploitation seront mises à jour. La carte professionnelle permet d'accéder aux différents services de la CAP-NC et aux aides des partenaires.

+ d'infos

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie
Pôle Appui aux ressortissants
Tél. : 24 31 60 - aae@cap-nc.nc
www.cap-nc.nc



Une journée dédiée à la qualité du foin en mai

Le 15 mars, les techniciens de la plateforme de machinisme agricole (PMA) de la CAP-NC ont participé activement à la préparation de la journée Report fourrager et foin de qualité, qui se déroulera au lycée Michel-

Rocard à Pouembout jeudi 16 mai, dans le cadre de la Charte bovine. L'objectif de cette réunion préparatoire était de réaliser un diagnostic exhaustif de la chaîne fourragère proposée par l'exploitation du lycée. À cette occasion, une parcelle a pu être identifiée pour des opérations de démonstration de travaux de fauchage nécessaires pour assurer le succès de cet événement en province Nord.

Agrumes et vanille : indemnisation exceptionnelle de l'Agence rurale



Suite aux conditions climatiques défavorables à la floraison des agrumes (oranges, mandarines et limes) et des vanilleraies, l'Agence rurale propose aux agriculteurs de bénéficier d'une indemnisation exceptionnelle afin de compenser les pertes de production.

Les dossiers de demande sont téléchargeables sur agence-rurale.nc, rubrique "Dispositifs et aides"

Bénéficiaire du dispositif

Réagir



Solidarité & Accompagnement
NOUVELLE-CALÉDONIE

24 31 66

Gratuit, personnalisé et confidentiel, le dispositif Réagir est accessible à tous les ressortissants de la Chambre d'agriculture et de la pêche et vise à les aider à trouver des solutions efficaces et adaptées à leur situation. L'objectif du dispositif est d'accompagner les chefs d'exploitation en fonction de leur niveau de difficulté dans l'élaboration d'un plan de redressement, avec des outils de gestion efficaces.

+ d'infos

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie
Pôle appui aux ressortissants
Tél. : 24 31 66 - reagir@cap-nc.nc
cap-nc.nc/dispositif-reagir/

Assemblée générale de Coléo

Coléo a tenu son assemblée générale à La Foa, mardi 19 mars. Elle a permis de dresser le bilan de l'année 2023, première année complète d'activité pour l'association portée par les professionnels de manière volontaire pour la gestion des déchets agricoles. Le nouveau bureau a été élu pour les trois prochaines années :

- > David Ugolini (Agridis), président
- > Dylan Debien (CAP-NC) : vice-président
- > David Perrard (Coopérative centrale agricole) : trésorier
- > Luke Giuliano (TIP Services) : secrétaire

2023 a été marquée par la mise en place opérationnelle des points de collecte d'emballages vides de fertilisant et de déchets phyto sur la Grande Terre.

Le succès de cette initiative réside dans l'engagement des professionnels, la confiance et la transparence dans la gestion de l'association.

Parmi les enjeux cette année, augmenter la mobilisation des agriculteurs et leur participation aux collectes de déchet.



Association Coléo

Tél. : 78 29 83 - association.coleo@gmail.com

Coléo NC



Consultez les formations de la CAP-NC en ligne

La Chambre d'agriculture et de la pêche, en collaboration avec ses partenaires, propose sur son site un catalogue de formations, prestations de service et journées techniques. Les offres sont classées par catégorie, avec des filtres par thématique (machinisme, végétal, animal, etc.). Vous pouvez vous inscrire en ligne.

> Prochaine formation : les bases de l'autoproduction de semences, le 16 mai

Rendez-vous sur cap-nc.nc/nos-formations - Renseignements : tél. 24 63 74 - formation@cap-nc.nc

Visite d'un élevage bovin sur la côte Est



Mi-mars, une délégation composée d'éleveurs, de représentants institutionnels et de professionnels, dont Rudy Devillers, vice-président de la CAP-NC, et Guy Monvoisin, président du syndicat des éleveurs bovins, s'est rendue à Wayagueth pour rencontrer l'association des jeunes éleveurs de Weda, dans le cadre de la Charte bovine. Cette visite était destinée à découvrir et à évaluer la viabilité de ce modèle d'élevage extensif mis en place par l'association depuis sa création en 2006, qui gère 500 bovins sur 5 000 ha dans un environnement montagneux complexe avec des ressources fourragères limitées. L'objectif ? Communiquer sur les réussites et les enseignements de cette belle expérience afin de promouvoir et dupliquer ce type d'élevage en Nouvelle-Calédonie.

Évaluation de l'IAC par le HCÉRES

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres), autorité nationale indépendante, vient de publier son rapport d'évaluation de l'IAC, l'Institut agronomique néo-calédonien. Il salue la qualité de ses recherches sur l'agroécologie. Malgré des ressources en diminution, l'IAC excelle tant dans la production scientifique que dans la collaboration avec le monde agricole. Sont cités, entre autres, le projet Agatis pour identifier des gènes de résistance à la tique ou le soutien à l'entreprise innovante Neofly. Si le Hcéres souligne l'importance de l'IAC pour la recherche et l'agriculture durable, il recommande cependant un soutien accru des collectivités afin d'assurer la pérennité de ces contributions essentielles.

Pour en savoir +

Consultez le rapport sur www.iac.nc ou sur hceres.fr



STRUCTURES DU SECTEUR PRIVÉ

BOOSTEZ VOS COMPÉTENCES

- **Financez votre plan de formation** jusqu'à 400 000€ par an via votre compte FIAF.
- **Accédez à une programmation de formations financées à 100 %** par le FIAF et accessible à tout.e.s les salarié.e.s.
- **Bénéficiez de notre offre Accompagnement** à la définition de vos besoins de formation.
- **Optimisez la gestion de votre obligation de dépense (0.7%) de 2024.**

Votre conseillère peut vous accompagner par téléphone, en visio ou en rendez-vous.

47 68 68
(uniquement le matin)

contact@fiaf.nc

www.fiaf.nc





Plantation de seedbed de patates douces

Le 7 mars, les alternants de la CAP-NC ont été invités pour la mise en place d'une parcelle en seedbed (lit de semences) de patates douces, animée par le Centre de tubercules tropicaux de l'Adecal-Technopole, la CAP-NC et la direction du Développement durable des territoires de la province Sud. La technique, bien connue, consiste à utiliser des tubercules de patate douce pour la production échelonnée de boutures en grande quantité sur une petite surface de production (250 boutures par coupe par m²). La pépinière Botanèa installe un seedbed pour fournir des boutures de patate douce aux producteurs qui vont produire ce tubercule dans le cadre d'un projet de l'Agence rurale, en partenariat avec la CAP-NC, l'Ocef et l'Adecal, sur le stockage de la patate douce.

Bientôt, des formations pour les pêcheurs

Trois formations devraient être mises en place prochainement :

- > Entretien moteur hors-bord
- > Techniques pêche profonde et utilisation des équipements électroniques de navigation
- > Traitement et conditionnement des poissons

Les sessions de 3 à 4 jours pour 10 stagiaires seraient données à Nouméa, Touho et Lifou, pour une session par thématique et par zone géographique en 2024. Les fédérations en tant qu'organisations des pêches professionnelles (OPP) au sein de la CAP-nc seront sollicitées pour réunir les participants potentiels. Bénéficiant des supports du service formation, chacune des thématiques proposées fera l'objet d'une offre de formation complète, comprenant les enjeux, les fiches pédagogiques, une proposition financière incluant l'ingénierie de formation, l'animation, les comptes-rendus et les attestations postformation.

Pour en savoir +

Contactez le pôle Pêche de la CAP-NC
Tél. : 24 31 60 - polepeche@cap-nc.nc

Assemblée du SQA



Le Syndicat de la Qualité Avicole (SQA) a tenu son assemblée générale annuelle à Nessadiou, vendredi 15 mars. Le bilan 2023 est très positif avec un maintien des certifications et une valorisation dans de nombreux événements du signe « Poulet fermier - certifié authentique », grâce au soutien de l'Agence rurale. Pour cette année, son président Jean-Pierre Bull a affirmé son souhait de poursuivre cette dynamique positive et d'élargir l'activité du syndicat à l'ensemble des filières avicoles, pour mieux répondre aux contraintes techniques des éleveurs, quel que soit leur type d'élevage.



100 Projets pour demain

Cette année, les Chambres d'agriculture fêtent leur 100^{ème} anniversaire. Sous l'impulsion du président des Chambres d'agriculture France, Sébastien Windsor, chaque chambre a été invitée à soumettre un projet. 100 d'entre eux ont été retenus et rassemblés dans un livret nommé *100 projets pour demain*. La CAP-NC y figure en bonne place au chapitre « Valorisation des produits locaux et organisation des circuits de commercialisation », avec son projet « +25 % de produits locaux dans les assiettes », et notamment dans celles des cantines scolaires. Une belle reconnaissance pour l'agriculture calédonienne !

Renouveler son Certiphyto

Une date de fin de validité figure sur les attestations Certiphyto. Une fois passée, il n'est plus possible d'exercer les activités liées aux PPUA (achat, application, distribution...). Le renouvellement du Certiphyto doit donc être anticipé !

Pour connaître les dates des formations Certiphyto, rendez-vous en page 45



Renseignements

Service formation de la Chambre d'agriculture et de la pêche
Tél. : 24 63 74 - formation@cap-nc.nc



UVBOOSTING

LE SOIN GLOBAL DES PLANTES
PAR STIMULATION UV



LA TECHNOLOGIE ADAPTÉE

Végétaux, fruits, légumes, fleurs, gazons
Bénéfique pour les plantes
Limite le recours aux produits chimiques
Meilleure santé des agriculteurs

FLASHEZ ET DÉCOUVREZ
NOTRE SITE INTERNET



Tel : 502 504 - contact@cleannix.nc - FB : CleannixPacifiqueOfficiel

La Maison de la Chenille

POUR MACHINES DE 1 TONNE À 6 TONNES
FOURNISSEUR DE CHENILLES
EN CAOUTCHOUC



Bobcat

CAT

JCB

NEW HOLLAND

EUROCOMACH

DOOSAN

VOLVO

TAIKUUCHI

HYUNDAI

754 000
708 707

lamaisondelachenille@gmail.com

PARTS 101 FOURNISSEUR DE PIÈCES DÉTACHÉES

ENGINES MINIERS • ENGINES DE TRAVAUX PUBLICS • MATÉRIEL AGRICOLE • INDUSTRIE
FOURNISSEUR D'ÉLEVATEURS DE 1,5 T À 35 T



Blumaq

8 RUE BANUELOS - DOCK A05 - DUCOS - MOB : 719 111 - 754 000 - CONTACT@PARTS.NC - WWW.PARTS.NC



TROUVEZ CE QUE VOUS CHERCHEZ !

STOCKAGE



600x420x145



585x365x340



Bac à légumes / fruits
1200x1000x760



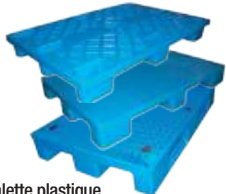
600x400x244



595x395x300



680x510x395



Palette plastique
80x120 / 100x120 / 120x120



Fût plastique
avec cerclage
métallique
60L, 100L,
200L



Seau plastique
1L, 3L, 5L, 10L, 20L

PROTECTION INDIVIDUELLE



Chaussure
et botte
de sécurité



PLUS DE 50 RÉFÉRENCES DE CAGEOTS À VOIR EN MAGASIN.

4, rue Fulton - Ducos - Tél. : 27 27 69 - axiome@axiome.nc - axiome
Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 12h et 13h à 17h, samedi de 8h à 11h

WWW.AXIOME.NC



LES RENDEZ-VOUS ET ACTIONS TERRAIN DE JEAN-CHRISTOPHE NIAOUTO, PRÉSIDENT DE LA CAP-NC

DATE	INSTITUTION	THÉMATIQUE	AUTRES ÉLUS PRÉSENTS
Du 27 janvier au 8 février	France	Rencontres : Chambres d'agriculture France, FEDOM, ministère de l'Agriculture, ministère des Outre-mer, etc. Voir article p. 10	 <p>Jean-Philippe Bougault, Rudy Devillers, Christian Georget, David Perrard, Flavien Pierson, Franck Soury-Lavergne, Grégory Weiss</p>
15 février	Nouméa	Rencontre avec le général de gendarmerie Nicolas Matthéos - sujets divers	
15 février	CAP-NC Nouméa	Rencontre avec Philippe Blaise, vice-président de la province Sud	
20 février	Nessadiou	Visite WWF France - projet PERENNE	
22 février	Moindou - Pocquereux	Visite ministérielle : Gérald Darmanin et Marie Guévenoux. Voir article p. 11	
27 février	CAP-NC Nouméa	Rencontre avec Caitie Devereux, consulate d'Australie en Nouvelle-Calédonie	
1 ^{er} mars	CAP-NC Nouméa	Rencontre avec le maire de Thio, Jean-Patrick Toura	
7 mars	CAP-NC La Foa	Rencontre avec les acteurs du rodéo	Rudy Devillers, Christian Georget, Kévin Marlier
12 mars	Nouméa	Rencontre avec trois députés : Philippe Gosselin, Tematai Le Gayic et Davy Rimane	
16 mars	Marché brossard - Ducos et marché de La Foa	Visite des marchés et échanges avec les producteurs	
2 avril	Coop1	Visite de la coopérative - présentation commission Viande bio	Franck Soury-Lavergne

LES RENDEZ-VOUS ET ACTIONS TERRAIN DES ÉLUS

DATE	INSTITUTION	THÉMATIQUE	ÉLUS PRÉSENTS
1 ^{er} février	Province Sud	Plan urbanisme directeur - La Foa	Myriam Gallois
2 février	Université de Nouvelle-Calédonie	Rentrée	Grégory Weiss
7 février	Houaïlou	Lycée Do Neva - Conseil d'administration	Myriam Gallois
16 février	Upa bovine	Conseil d'administration	Rudy Devillers, Christian Georget
16 février	Adecal-Technopole	Bureau	Caroline Faivre
20 février	Ocef	Conseil d'administration	Angelo Devaud
21 février	Houaïlou	Lycée Do Neva - Assemblée générale	Myriam Gallois
21 février	Upa équine	Conseil d'administration	Rudy Devillers
23 février	Upa bovine	Assemblée générale	Christian Georget
23 février	Agence rurale	Conseil d'administration	Jean-Philippe Bougault
7 mars	Gouvernement	Comité de l'eau	Franck Soury-Lavergne
7 mars	Upa équine	Assemblée générale et Conseil d'administration	Christian Georget
8 mars	Wayagueth	Visite terrain - élevage	Rudy Devillers
14 mars	Upa Calédonie sélection	Assemblée générale	Angelo Devaud, Rudy Devillers
14 mars	Davar	Commission Calamités agricoles	Rudy Roy
14 mars	Valorga	Assemblée générale	Marianna Mati
15 mars	Syndicat de la qualité avicole	Assemblée générale	Christian Georget
18 mars	Province Sud	Plan urbanisme directeur - Dumbéa	Myriam Gallois
19 mars	Coléo	Assemblée générale	Dylan Debien

DATE	COMMISSIONS ET COPIL	NBRE D'ÉLUS PRÉSENTS
13 février	Commission pôle Végétal	9
26 février	Commission restreinte filière porc	4
27 février	Commission des Finances	6
29 février	Commission pôle Pêche	6

DATE	COMMISSIONS ET COPIL	NBRE D'ÉLUS PRÉSENTS
5 mars	Comité de pilotage PMA	6
13 mars	Commission restreinte station d'élevage	4
13 mars	Commission restreinte filière équine	4
13 mars	Commission restreinte filière ovine-caprine	4

HALLE

Mangeons local !



Du nouveau à la



Et si vous disposiez
d'un stand dans un espace
"100% rénové!"
au cœur de la Foire ?

Bénéficiez d'une réduction de 12 000 F
sur le tarif de location d'un stand
en tant que ressortissant de la CAP-NC !

Réservez votre stand avant le 31 mai
et bénéficiez d'une
remise complémentaire de 5 000 F¹ !

Les + de notre halle "Mangeons local!"

+ Fruits / légumes / horticulture / produits transformés agricoles / produits de la mer : **toute la diversité de nos ressortissants dans un seul et même espace !**

+ Un service « **garde achats** » mis à disposition des clients pendant leur virée sur la Foire !

+ Un service « **brouette** » mis à disposition des clients pour le transport de leurs achats jusqu'au parking² !

+ Un programme « **d'animations** » dynamique et permanent sous la halle pour booster les achats !

Renseignements & réservations :

► par mail : foiredebourail2024@cap-nc.nc

► ou par téléphone au **79 36 10** ou au **24 31 60**



Une mission sur les Champs...

Pour sa première mission dans l'Hexagone comme président de la CAP-NC, Jean-Christophe Niaoutou, accompagné du directeur général Guylain de Coudenhove, avait des objectifs bien identifiés en lien, principalement, avec les compétences que l'État continue à détenir en Nouvelle-Calédonie : l'enseignement, le foncier et l'aide à l'installation en agriculture.



Jean-Christophe Niaoutou et Guylain de Coudenhove reçoivent à l'Assemblée nationale par Nicolas Metzdorf et Guillaume Kasbarian, député d'Eure-et-Loir, nommé ministre délégué chargé du logement dans l'intervalle.

C'est dans un contexte bien singulier que s'est déroulée cette mission. Celle-ci a en effet coïncidé avec la formidable mobilisation de nos collègues de l'Hexagone, dont la colère s'est fait entendre jusqu'aux portes de Paris, début février, et jusqu'à la porte de Versailles fin février, lors du Salon international de l'agriculture, auquel une forte délégation calédonienne a participé (voir pages 12-13).

Ce contexte n'a toutefois pas trop bouleversé l'agenda du président de la CAP-NC, qui a pu enchaîner les rencontres prévues. Parmi celles-ci, plusieurs séquences techniques :

- Avec la **Fedom** (Fédération des entreprises des outre-mer) et son président Hervé Mariton, il a été question de défiscalisation (pick-up double cabine, structures touristiques en lien avec notre réseau Bienvenue à la ferme) et de l'intégration de la Nouvelle-Calédonie dans les dispositifs France 2030.
- L'échange avec Emmanuel Hyst, président de la **Fédération nationale des Safer**¹, a tourné autour de l'accompagnement et l'expertise que pourrait amener la FNSafer dans le cadre de la création d'un établissement de gestion et d'aménagement du foncier agricole sur fond de transformation souhaitée de l'Adraf², comme l'avait évoqué le pré-

sident de la République lors de sa venue en Nouvelle-Calédonie en 2023.

- La rencontre avec Pierre Préaud, secrétaire général de la **Fédération nationale des courses hippiques**, a permis de renforcer les liens entre cette Fédération et la CAP-NC afin de développer et réaffirmer la place des courses hippiques calédoniennes dans le monde agricole.
- Bien entendu, le président a été reçu par **Chambres d'agriculture France**, en la personne de Sébastien Windsor, président, Isabelle Chmitelin, directrice générale, et Yousri Hannachi en charge de la stratégie outre-mer. À cette occasion, il a été question de repenser la place de la CAP-NC au sein du réseau des Chambres d'agriculture, avec notamment l'accès aux expertises de ce réseau et, sur un plan plus technique, de la mise en place d'installations photovoltaïques sur du foncier agricole productif.

Lors de ces différentes rencontres, le président a également fait part des ambitions de cette mandature en mettant en avant l'initiative « **Mangeons Local !** ». Nombre de réunions politiques ont également émaillé ce séjour, avec toujours trois thèmes majeurs abordés : le foncier agricole, l'installation avec la DIA³ et le projet d'un nouveau lycée agricole.

Les personnalités rencontrées, en bref :

- **Guillaume Kasbarian**, député d'Eure-et-Loir ;
- **François de Kerever**, conseiller outre-mer auprès du président de la République ;
- **Manon Delaune-Perrière**, directrice adjointe du cabinet du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer ;
- **Jean-Marc Landelle**, conseiller outre-mer du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire ;
- **Oudi Serva**, chef du bureau des politiques agricoles rurales et maritimes au ministère des Outre-mer ;
- **Jacques Andrieu**, directeur de l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer (Odeadom).

Et nous souhaitons adresser des remerciements tout particuliers à deux de nos élus du Caillou siégeant dans l'Hexagone, **Georges Naturel**, sénateur, et **Nicolas Metzdorf**, député, dont l'accueil chaleureux a été fidèle à la réputation des Calédoniens. Merci à eux également pour avoir facilité certains de nos rendez-vous, œuvrant ainsi au développement de nos productions locales.

¹ Safer : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
² Adraf : Agence de développement rural et d'aménagement foncier
³ DIA : Dotation d'installation à l'agriculture



Ici, avec le président des Chambres d'agriculture France, Sébastien Windsor



Le ministre Gérald Darmanin goûte la viande locale, aux côtés du président de la CAP-NC Jean-Christophe Niaoutou et du député Nicolas Metzdorf.

© CAP-NC

Des ministres dans nos champs !

Après celle du président de la République en 2023, nous avons encore connu une triple séquence agricole les 22 et 23 février à La Foa, Moindou et Boulouparis, en présence de Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, et Marie Guévenoux, ministre déléguée chargée des Outre-mer.

À La Foa, le rendez-vous était fixé à la station de recherche de l'IAC (Institut agronomique néo-calédonien), à Pocquereux. Recherche agronomique et contrat de développement ont été les premiers points d'orgue de cette séquence. Après un déjeuner qui aura grandement mis à l'honneur notre volonté de promouvoir le « **Mangeons local!** », et auquel les ministres ont fait particulièrement honneur, Gérald Darmanin a fait deux annonces fortes, sur des sujets largement défendus par Jean-Christophe Niaoutou, lors de sa mission à Paris, quelques semaines plus tôt :

- Le renouvellement de la **DIA (Dotation Installation Agriculture)** qui devrait permettre de soutenir l'installation d'une quinzaine de personnes ;
- La création d'un **nouveau lycée agricole** à La Foa qu'Emmanuel Macron a depuis confirmé lors du SIA 2024.

Ces deux dossiers s'inscrivent pleinement dans la stratégie de notre chambre consulaire visant à augmenter de 25 % la part des produits locaux dans nos assiettes, et tout particulièrement dans celles de nos enfants, au sein des cantines scolaires.

Lors de la 2^e séquence, à Moindou, Gérald Darmanin a cosigné, en compagnie de Marie Guévenoux, Guy Monvoisin au titre



La signature du protocole de sécurité participative à Moindou.

© Nicolas Petit

du syndicat des éleveurs bovins, Jean-Pierre Blanc (collectif des éleveurs) et Jean-Christophe Niaoutou, un protocole de sécurité participative, auquel sont associés l'État (via le haut-commissariat et la Gendarmerie nationale) et le dispositif « Éleveurs Vigilants ». Un protocole essentiel pour veiller à sécuriser nos exploitations et favoriser la recherche des auteurs des vols de bétail et autres crimes ou délits. À ce sujet, le président de la CAP-NC tient à remercier personnellement la formidable implication du général de gendarmerie Nicolas Matthéos qui œuvre à nos côtés depuis près d'un an pour créer le lien nécessaire entre les forces qu'il

commande et nos ressortissants qui sont victimes de ces faits.

La dernière séquence, à laquelle participait uniquement Marie Guévenoux, côté ministre des Outre-mer, a eu lieu à Boulouparis à la ferme de crevettes Aigue Marine de Michel Bulle, en présence notamment de Patrick Forest, élu de la CAP-NC. Une vision commune s'est dégagée de cette rencontre quant à la volonté de structurer la filière afin de répondre efficacement aux priorités essentielles que sont l'alimentation, la gestion des fonds de bassin, la génétique et la santé. Autant de facteurs essentiels pour assurer la durabilité et la prospérité de notre secteur.

Retour en images sur le Salon de l'agriculture

Une délégation de la Chambre d'agriculture et de la pêche a récemment pris part à un événement d'envergure internationale : le Salon international de l'agriculture (SIA) de Paris. Du 22 février au 4 mars, ses représentants, dont cinq élus, se sont rendus dans la capitale, à l'invitation de la province Sud, afin de partager un stand avec cette dernière et la province des Îles Loyauté pour promouvoir les produits du territoire.



Cette année, deux produits calédoniens ont été récompensés au Concours général agricole : La Case du miel pour son exceptionnel miel tropical foncé (médaille d'argent) et Moonshine du Caillou pour son whisky réalisé en partie avec de la vanille de Lifou (médaille de bronze). Raynald Washetine, élu à la CAP-NC, a assisté à la remise des diplômes en compagnie d'une représentante de l'association des apiculteurs des îles Loyauté. Toutes nos félicitations !

Composée de cinq élus - Caroline Faivre, Johan Kuhn, Kévin Marlier, Rudy Roy et Raynald Washetine - et de trois salariés de la CAP-NC, cette délégation a eu l'opportunité de participer à des rencontres et des visites essentielles à l'enrichissement des savoir-faire de la CAP-NC, de nouer des partenariats et de contribuer à l'évolution du secteur agricole et de la pêche en Nouvelle-Calédonie.

Parmi les temps forts de ce séjour, la visite emblématique du plus grand marché européen, Rungis, a marqué les esprits. La signature d'une convention avec l'Institut de l'élevage (Idele) a renforcé les liens et ouvert de nouvelles perspectives pour la filière calédonienne. En outre, cette présence à Paris a revêtu une importance particulière en raison de la célébration des 100 ans des Chambres d'agriculture France, offrant ainsi la possibilité de s'inspirer des réalisations passées pour nourrir les projets futurs.

La délégation a eu le privilège de rencontrer le président de la République, Emmanuel Macron, lors d'une visite à l'Élysée, illustrant l'importance accordée par les plus hautes instances nationales aux représentants agricoles des territoires ultramarins.



Le SIA a permis aux élus, Caroline Faivre, Kévin Marlier et Rudy Roy, de rencontrer entre autres Christophe Deplanche, président du syndicat des grossistes de viandes et du porc du marché de Rungis, en compagnie d'Adeline Cretin, directrice-adjointe de l'Ocef.





La délégation de la CAP-NC avec le président des Chambres d'agriculture France, Sébastien Windsor, la directrice, Isabelle Chmitelin, et Marcel Hmana de la province des îles à l'occasion de la célébration des 100 ans des Chambres. Une belle occasion pour présenter l'ambition stratégique de la CAP-NC « Mangeons local ! ».



Visites ministérielles sur le stand de la Nouvelle-Calédonie avec, entre autres, la venue du Premier ministre Gabriel Attal, ici aux côtés du député Nicolas Metzdzor et de la présidente de la province Sud, Sonia Backès.



Les représentants de la CAP-NC ont eu le privilège d'être invités par le président de la République, Emmanuel Macron, au cours d'une réception en l'honneur des acteurs du monde agricole ultramarin. Lors de cette rencontre, Emmanuel Macron a pu annoncer la création d'un lycée agricole à La Foa et la remise en place de la DIA, dispositif d'aide à l'installation pour les jeunes agriculteurs.

© J. Bievre - Elysée

L'ETP, VOTRE ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ 100 % CONNECTÉ AU MONT-DORE !

SALLE DE VISIO-CONFÉRENCE

CONNEXION HAUT-DÉBIT

3 000 F / jour
40 000 F / mois
sans engagement

PARKING

ACCÈS SÉCURISÉ

Réservations
etp.mont-dore.nc

OUVERT
24H/24 7J/7

ville du MONT-DORE

numérique

autodistribution CODIMA NC

DÉCOUVREZ NOTRE SÉLECTION D'HUILES

IGOL GAMME PRO

Ducos : 45 78 57 | Koné : 47 23 23 | SAV : 71 29 99

✉ codima@gbh.nc | Codima Autodistribution NC

PÔLE VÉGÉTAL : des partenariats pour innover et mutualiser

Innover reste essentiel pour favoriser et maintenir le développement des exploitations, tout en contribuant à élaborer des réponses agricoles aux grands défis sociétaux. Innover, c'est aussi prendre des risques, tout particulièrement en agriculture où le changement sur le terrain nécessite des moyens et du temps. Face aux diminutions des crédits et au coût important des expérimentations, de nouvelles initiatives de partenariat se mettent en place avec au cœur du dispositif, l'entreprise agricole. Ces démarches permettent à la fois de mutualiser les moyens, capitaliser les expériences, favoriser les transferts d'information, accompagner le changement, soutenir les acteurs des différentes filières et, *in fine*, être plus productifs. En résumé, l'intérêt des partenariats n'est plus à démontrer. Focus sur des actions coconstruites et partagées par la Chambre d'agriculture et de la pêche, avec les associations Valorga et le Cadrl et l'exploitant agricole Dylan Debien.



Renforcer le partenariat entre tous les acteurs

L'ADN de la CAP-NC est d'agir dans une logique de partenariat et de mutualisation. Au titre de l'accompagnement de ses ressortissants, la Chambre est souvent initiatrice, animatrice ou contributrice aux côtés des agriculteurs et des autres partenaires de la recherche et l'expérimentation.

Dans le domaine des projets innovants, la CAP-NC a joué un rôle particulièrement important, comme chef de file du thème Agriculture et Foresterie du projet PROTEGE (Projet régional océanien des territoires pour la gestion durable des écosystèmes), porté par la Communauté du Pacifique et financé par l'Union européenne. « La démarche mise en place, souligne Laura Henry, chargée de mission filières végétales à la CAP-NC, a été élaborer des tests et des démonstrations et de grandir en réseau. La réussite repose sur la collaboration des différents agriculteurs, partenaires et services techniques sur le terrain. » Le partage des compétences et la mutualisation des moyens ont facilité sans conteste l'émergence de projets et d'actions communes, tels que les programmes sur la fertilisation organique de parcelles de foin, les plantes de service pour les auxiliaires ou la préparation naturelle pour la santé des plantes, qui se poursuivent aujourd'hui. Pas moins de 23 partenaires étaient intégrés dans le projet PROTEGE (thématique agriculture) : ils ont travaillé

avec une cinquantaine d'agriculteurs directement impliqués dans les démarches d'expérimentation au champ.

L'INNOVATION : DES PARTENARIATS TECHNIQUES

Ce travail en commun a permis de capitaliser les expériences tout en les appliquant souvent à des situations réelles. « C'est une grande réussite lorsque l'expérimentation produite à petite échelle, avec pour autant une grande implication des différents partenaires, peut être transférée aux autres acteurs de la filière. Progresser en agroécologie est un objectif partagé par tous les agriculteurs et les éleveurs », souligne le président de la CAP-NC, Jean-Christophe Niaoutou, dans l'édito du livret récemment édité, Manuel d'agroécologie, tiré des expériences de PROTEGE. « Le projet est le reflet des mécanismes d'apprentissage et du développement, via l'action, les expériences, l'échange et le partage. » Face aux enjeux il est important « d'innover, ouvrir les portes, échanger, faire circuler la parole et le savoir ».

D'ailleurs, de nouveaux projets voient aujourd'hui le jour : repiquage d'oignons à Voh, luzerne à Pouembout, igname et banane à Maré...

UN MÊME LIEU POUR FAVORISER LES PARTENARIATS

La mutualisation des moyens, c'est également être partenaire sur une seule et même zone géographique. Cela permet de diminuer les coûts financiers, renforcer les réseaux et rendre plus visibles les différentes actions. Concentrer les services aux agriculteurs, dont celui de l'innovation, dans un même lieu est source d'efficacité et de gain de temps. Différents pôles réservés à l'agriculture existent sur le territoire, comme le Centre d'appui au développement rural loyaltien (Cadrl) qui regroupe huit acteurs, ou la station d'élevage de Nessadiou avec 200 ha, deux partenaires fixes et des réguliers selon les projets. Pour ne citer qu'eux... L'idée d'un lieu unique regroupant l'ensemble des partenaires et services, fait

En octobre 2022, le rendez-vous Tech&Bio a été une très belle vitrine pour mettre en avant l'innovation au service de l'agriculture, avec tous les partenaires.



La mise en place de parcelles d'expérimentation permet le partage d'expérience et la diffusion des connaissances auprès des agriculteurs. Ici, avec l'association Agir, engagée en faveur de l'agroforesterie.



son chemin et pourrait être développée ailleurs. « C'est une volonté de la CAP-NC de mettre en lumière et d'accompagner ces initiatives », indique Laura Henry.

Au-delà de l'intérêt économique, la démarche partenariale permet l'ouverture, l'implication et la motivation de tous. Face aux difficultés et aux enjeux, les agriculteurs se sentent parfois seuls et isolés, voire démunis. Cette démarche est un moteur essentiel pour toute une profession et une filière. Elle permet cette intelligence collective en favorisant la créativité, l'inventivité et l'innovation, le co-développement.

« C'est une grande réussite lorsque l'expérimentation produite à petite échelle, avec pour autant une grande implication des différents partenaires, peut être transférée aux autres acteurs de la filière. »

JEAN-CHRISTOPHE NIAUTOU, président de la Chambre d'agriculture et de la pêche

LES PARTENAIRES "INNOVATION" DU PÔLE VÉGÉTAL DE LA CAP-NC



Présentation d'épandage de matières organiques par Valorga.



© CAP-NC

Valorga : un partenariat incontournable pour l'agriculture durable

Valorga, pour la valorisation locale des matières organiques, est un cluster qui réunit les professionnels des filières de valorisation des matières organiques.

Son principe et ses valeurs résident donc par essence dans une approche partenariale. L'association a ainsi participé à un projet sur la fertilisation des sols, avec des produits organiques, notamment sur des parcelles de foin de la station d'élevage de Nessadiou. « Les premiers essais, souligne Chloé Saglibène, animatrice du cluster, ont permis de démontrer que les produits organiques (boues séchées, orgacal et compost) améliorent le rendement de parcelles de foin et la qualité des fourrages. Ces matières ont également un impact sur la vie du sol et sa fertilité physique. Les résultats sont toutefois à confirmer en élargissant le partenariat avec les agriculteurs et éleveurs. » Il y a un besoin de lieux d'expérimentation et de test pour proposer aux producteurs de nouvelles pratiques. Ce qui permet de capitaliser des données technico-économiques pour ensuite les diffuser au plus grand nombre par des journées techniques ou des fiches techniques. Ces lieux peuvent se situer sur des stations publiques, mais aussi directement chez les agriculteurs, l'important étant d'en faire des espaces d'échange et de partage.

UNE CULTURE COMMUNE...

Les journées techniques organisées en collaboration avec les partenaires, dont la CAP-NC, permettent de transférer les méthodes, de sensibiliser et former les éleveurs et de développer les partenariats. « Ces actions sont primordiales. Elles permettent la professionnalisation et la montée en compétence des acteurs de la filière et d'asseoir une culture commune en matière de connaissance des sols. Travailler ensemble, collaborer, échanger nous permet de parler d'une même voix. »

... POUR DES SOLUTIONS D'AVENIR

Le partenariat est un levier pour trouver des solutions aux problématiques du monde agricole. « Nous avançons dans le même sens, avec un discours commun. On comprend les difficultés des uns et des autres, les problématiques de coût, de matériel d'épandage. On partage également les constats sur les besoins et intérêts de mettre des matières organiques dans les sols cultivés... » Cette approche partenariale permet en effet une vision plus globale de l'ensemble de la filière et du territoire. La valorisation des déchets organiques est l'affaire du plus grand nombre, chacun a son rôle à jouer. « La fertilité des sols ne s'améliore pas en un

an, précise Chloé Saglibène. Nous avons besoin d'essais sur le long terme et sur différents systèmes de culture pour faire évoluer les pratiques et la réglementation, mais aussi d'avoir des projets de valorisation des déchets sur tout le territoire pour que l'ensemble des agriculteurs puissent avoir accès à un produit à proximité. »

Valorga est un cluster structuré en association, créé en septembre 2018. Sa spécificité est de regrouper des gestionnaires de déchets, des transformateurs et des utilisateurs et de fédérer ainsi l'ensemble de la filière. La CAP-NC est d'ailleurs un des membres fondateurs. Son objectif ? Développer un réseau d'acteurs performants pour promouvoir la valorisation des matières organiques en Nouvelle-Calédonie par des filières et procédés de traitement de qualité et respectueux de l'environnement.

Le Cadrl, un modèle multi-partenarial

Le Centre d'appui au développement rural loyaltien, association basée à Maré Atha La Roche, est un modèle partenarial, un agropole unique en son genre sur le territoire. Il regroupe plusieurs partenaires aux services des agriculteurs des îles Loyauté.

Fondée en 2001, l'association réunit sur un même site différents organismes qui œuvrent de façon complémentaire pour le développement rural. Elle constitue un satellite privilégié de la province des Îles (PIL) pour développer et promouvoir l'agriculture. « Ses missions premières, souligne son directeur Victor Carawiane, sont la valorisation des savoirs et des savoir-faire traditionnels et le transfert de technologies, techniques et méthodes appropriées et adaptées au développement rural, respectueux de l'environnement. » Avec notamment :

- > Des travaux d'essai de recherche et d'expérimentation ;
- > La vulgarisation des techniques et modes de production agricole ;
- > La mise en place de parcelles de validation pour et avec les socio-professionnels ;
- > La formation des agriculteurs dans une optique de professionnalisation ;
- > La fourniture de matériel biologique aux socio-professionnels ;
- > Les conseils et l'appui pour les agriculteurs.

Le Cadrl s'est développé en 2014 sous l'impulsion de son directeur Victor Carawiane et est constitué de partenaires du secteur, et ce, à l'échelle territoriale : la CAP-NC, Arbofruits, Bio Calédonia, l'IAC, l'Adecal-Technopole, l'Epife¹ et la PIL.

UNE MISSION D'EXPÉRIMENTATION ET DE CAPITALISATION

« Cette mission ne pourrait se faire sans partenariat avec des organismes de recherche et de développement, tels que l'IAC et l'Adecal. » L'objectif était de créer, via le Cadrl, « un site d'expérimentation, de vulgarisation, de formation, de transfert de technologies appropriées au développement rural ». À ce jour, les parcelles d'expérimentation et de recherche menées par l'Adecal et l'IAC permettent de caractériser agronomiquement de nombreuses espèces (arboricoles, maraîchères et tubercules), selon les conditions pédoclimatiques des îles. Il en est de même pour l'adaptation de certaines variétés par rapport aux contraintes naturelles que sont le changement climatique, les ravageurs et maladies (par exemple, les punaises sur avocat ou les chryso-



La PMA organise des journées techniques en collaboration avec le Cadrl.



mèles sur cucurbitacée). Ainsi, ces essais ont permis de promouvoir des techniques locales et traditionnelles de lutte, par exemple contre les chryso-mèles, friandes de concombres, pastèques, courgettes et melons, avec notamment le faux-lilas et l'huile essentielle de niaouli.

Les enjeux de tous ces travaux sont importants pour l'agriculture des îles. « Cette collaboration permet d'assurer entre autres la biosécurité de l'île, de moins dépendre des intrants extérieurs, poursuit Victor Carawiane, tout en assurant une production de qualité, en volume et en régularité. »

La finalité est de capitaliser et transférer au plus grand nombre ces méthodes, tout en accompagnant techniquement leur utilisation. « Avec le GDS-V², des ateliers et des formations sont organisés pour accompagner les agriculteurs. Bio Calédonia apporte son expertise pour la certification bio et Arbofruits, son appui technique auprès des acteurs de terrain. »

UNE MISSION DE CONSERVATION ET DIFFUSION DES CULTIVARS DES ÎLES

Ce travail permet aussi de recenser les différentes variétés et espèces autochtones et indigènes, notamment pour l'igname, le tarot, le manioc et la banane. Plus de 50 variétés d'ignames et une vingtaine de cultivars de bananiers ont été collectées à ce jour. Originaires de Maré, elles sont en collection sur le site du Cadrl. Au-delà de l'inventaire et des actions de conservation du patrimoine traditionnel agricole, ces collections ont aussi pour vocation d'être diffusées du fait de leur adaptabilité au contexte îlien. Le projet Papille (valoriser les plantes alimentaires traditionnelles en province des îles et la santé des Loyaltiens), financé par la PIL et porté par la Ddra³, le Cadrl, l'IRD et l'IAC, s'inscrit dans cette volonté de valoriser toutes les plantes alimentaires à ce jour oubliées, pour promouvoir une alimentation saine.

¹ Établissement provincial de l'insertion professionnelle, de l'emploi et de la formation pour les îles loyauté - ² Groupement de défense sanitaire du végétal de la CAP-NC

³ Direction du Développement et des recherches appliquées de la PIL

UN GUICHET UNIQUE MULTISERVICE

La mutualisation des services pour répondre aux besoins des agriculteurs est aussi un atout important. Le Cadrl et la CAP-NC ont signé une convention de partenariat qui l'habilite à effectuer une partie des missions de la Chambre. Gisèle Ngaiohni, secrétaire du Cadrl, a été formée pour recevoir les agriculteurs et les accompagner dans leurs démarches administratives. Le Cadrl souhaite garder cette proximité avec les agriculteurs en proposant plusieurs services. « Mutualiser les services et les moyens permet certes de réduire les coûts, mais c'est aussi une manière de répondre aux besoins de la popu-

lation, de comprendre les problématiques locales et d'adapter les solutions. »

L'association dispose de trois serres, d'un laboratoire, de trois docks de stockage et d'engins agricoles mis à disposition des partenaires techniques. La vente de plants sains, caractérisés agronomiquement par l'IAC et l'Adecal, est un exemple de service proposé aux agriculteurs. Le Cadrl, avec la PMA de la CAP-NC, effectue des prestations de services pour les agriculteurs allant de l'entretien de matériel aux travaux des sols. Enfin dans le cadre de partenariat, le Cadrl bâtit des projets structurants pour le développement de l'agriculture en PIL pour répondre à des appels à projets à l'échelle pays et régional.

« Ce travail de collaboration permet d'assurer entre autres la biosécurité de l'île, de moins dépendre des intrants extérieurs, tout en assurant une production de qualité, en volume et en régularité. »

VICTOR CARAWIANE,
directeur du Cadrl



Les agriculteurs : piliers centraux de l'innovation

Depuis qu'il a débuté son activité de polyculture à Voh en 2018, Dylan Debien, élu à la CAP-NC, a progressivement consolidé son expérience. Cette année, il se lance dans l'exploration de nouvelles voies en intégrant un projet de transfert de technique sur les Alliacées, porté par l'Adecal-Technopole, la CAP-NC et la province Nord. « Je suis toujours en quête d'innovation, curieux des nouvelles techniques pouvant accroître les rendements et favoriser la consommation de produits locaux chez les Calédoniens. » Ce projet vise à moyen terme à atténuer la crise de l'oignon, caractérisée par des pénuries sur les étals et dans les assiettes des consommateurs ainsi que par des surproductions, selon les périodes. « Ouvrir nos parcelles à l'expérimentation est crucial. Ces essais bénéficieront à tous, tant aux agriculteurs qu'aux consommateurs. »

Mené en partenariat et sous l'égide de la province Nord, ce projet ambitionne de faciliter l'innovation et le déploiement de techniques à grande échelle dans un cadre sécurisé. L'Adecal, les services techniques de la DDEE (direction du Développement économique et de l'environnement) de la province Nord et la CAP-NC assurent un suivi complet, incluant les aspects techniques, économiques et sanitaires. « Le partenariat garantit à la fois efficacité et sécurité. Il accélère également l'élaboration des solutions de demain, pour nous tous », explique l'agriculteur.

Pour Dylan Debien, cette collaboration représente bien plus qu'une simple expérimentation agricole. C'est une opportunité de repousser les limites de sa pratique, d'explorer de nouvelles voies et d'innover dans son domaine. En cultivant l'oignon en repiquage, il pourra fournir des oignons primeurs, répondant ainsi à une demande croissante sur le marché local. De même, en testant de nouvelles espèces d'Alliacées telles que l'échalote et l'ail, il s'engage dans une démarche de diversification qui pourrait ouvrir de nouvelles perspectives pour son exploitation.

En participant activement à ces essais sur ses propres parcelles, il contribue à façonner l'avenir de l'agriculture locale. Et si ces nouvelles pratiques s'avèrent fructueuses, Dylan Debien espère bien partager son expérience avec d'autres agriculteurs, encourageant ainsi une culture de l'innovation et du partage au sein de la communauté agricole locale.



© CAP-NC - Flying Pictures

« Je suis toujours en quête d'innovation, curieux des nouvelles techniques pouvant accroître les rendements et favoriser la consommation de produits locaux chez les Calédoniens. »

DYLAN DEBIEN,
agriculteur en polyculture
à Voh et élu à la CAP-NC



Depuis plusieurs années, l'Adecal-Technopole mène des expérimentations et des essais sur les Alliacées. D'une part, il y a eu des expérimentations sur la culture de l'oignon en repiquage, visant à limiter les problèmes d'enherbement et à permettre une récolte plus précoce (août-septembre), prolongeant ainsi la période de production d'oignons en Nouvelle-Calédonie. D'autre part, des tests de création d'itinéraires techniques pour la production d'ail et d'échalote ont été réalisés. Le projet Alliacées a pour objectif de transférer les connaissances acquises vers les agriculteurs.

Ford

LA RENTRÉE DES OFFRES

À PARTIR DE 3 263 033F HT*
Tarif TTC: 3 995 000F TTC



5 ANS DE GARANTIE ET D'ENTRETIEN OFFERTS
SUR LE FORD RANGER !*

Ford

Ford-Portes de Fer | Tél : 28 17 17
 GROUPE
JEANDOT

Offres valables jusqu'au 31 mai 2024 pour l'achat d'un FORD RANGER.
Ford Nouvelle-Calédonie offre l'extension de garantie d'une durée de 2 ans
et le contrat d'entretien et de mobilité d'une durée de 5 ans.
La garantie se voit étendue à 5 ans ou 100 000km, au premier terme échu.
Offre valable dans la limite des stocks disponibles. Photo non contractuelle.

ford.nc FORD
ASSISTANCE
24.24.70
Construisons notre pays, économisons l'énergie.

**EN
BREF**

Première insémination équine avec des paillettes produites localement

Les éleveurs équins produisent aujourd'hui de la génétique de qualité qui mérite d'être sécurisée et diffusée plus largement. Dans le cadre du projet mutualisé au sein de l'Upa Calédonie sélection (UCS) financé à 50 % par la province Sud, l'Upa équine a lancé début février le coup d'envoi en assurant la production de paillettes pour deux étalons à l'étaonnerie de Nessadiou :

- Galileo du Banco, étalon Selle Français importé en 2020 qui fait l'objet d'une convention pour sécuriser sa génétique ;
- Fakir du Marais, premier étalon local approuvé à produire en Selle Français, pour la prestation de production locale de paillettes de semence congelée.

Une insémination test a été réalisée avec les paillettes produites par Fakir et la jument a été échographiée pleine à 14 jours ! Des campagnes de spermogramme et de production de paillettes seront lancées ponctuellement en fonction de la possibilité d'intervention de la vétérinaire spécialiste.



Pour en savoir +

Upa équine
Tél. : 48 68 48 - equine@upra.nc

De la viande bovine bio en rayon



Depuis début mars, la boucherie de Géant Dumbéa Mall affiche en rayon exclusivement du veau bio. Trois éleveurs dont la production bovine est labellisée Bio Pasifika se sont organisés et ont établi un calendrier d'abattage pour fournir la boucherie en veau en continu, durant le premier semestre 2024. Ce travail de planification de la production a été réalisé dans l'optique de délivrer une offre stable aux consommateurs et de la faire connaître. Les

éleveurs et le boucher, adhérents de Bio Calédonie, ont été accompagnés dans cette démarche par OpaO dans le cadre de PROTEGE et du projet régional de soutien aux dispositifs de commercialisation des produits bio porté par Bio Fétia, financé par la Communauté du Pacifique et l'Union européenne. Ce travail devra être reconduit *a minima* chaque semestre avec les éleveurs et les acteurs de l'aval concernés, ce qui permettra de développer l'élevage bovin biologique sur le territoire.

Renseignements :

OpaO : tél. 78 29 83 - cfontfreyde@opao.nc

Bio Calédonie : tél. 79 34 21 - direction@biocalédonie.nc



Filière ovine et caprine : recensement



Le groupement des éleveurs de petits ruminants (GEPR-NC), en appui avec la CAP-NC, souhaite réaliser en 2024 un recensement général sur les élevages de la Grande Terre et des îles. Les objectifs sont les suivants :

- Aller à la rencontre des éleveurs pour échanger ;
- Faire connaître le GEPR : son rôle, ses missions dans l'accompagnement des éleveurs, etc.
- Recenser le nombre d'animaux (statut sanitaire, mode d'élevage) ;
- Informer les personnes en cours d'installation ou de projet ;
- Connaître les besoins des éleveurs afin de permettre au GEPR d'organiser et structurer la filière, notamment sur les achats de reproducteurs.

La campagne aura lieu d'avril à octobre. Pour participer au recensement, les agriculteurs intéressés peuvent contacter directement le GEPR : tél. 77 76 29 / 82 24 01 - gepr@gepr.nc

Vol de bétail : ayez les bons réflexes !

➤ Pour lutter efficacement contre le vol et l'abattage de bétail, un numéro dédié aux éleveurs a été mis en place : **il faut contacter le**

29 52 50

Si vous êtes victime d'un vol ou d'acte d'abattage d'une de vos bêtes sur votre exploitation, en attendant l'arrivée des forces de l'ordre, voici quelques consignes à respecter :

- N'intervenez pas sur la scène de l'abattage ;
- Ne touchez pas à la carcasse ;
- Ne déplacez pas la bête ;
- Ne brûlez pas la carcasse ;
- En appliquant ces règles, la gendarmerie pourra enquêter dans de bonnes conditions.

SYSTEME DE POMPAGE SOLAIRE

Construisons notre pays, économisons l'énergie

VOTRE KIT SUR-MESURE ET PRÊT À L'EMPLOI !

Panneau seul :
31 907 F TTC

Pompe de 2 à 7m³/ heure
Panneau 455 watts
Rails et fixations de panneaux
Câbles et boîtiers

À partir de
170 530 F



SOROCAL

64, Avenue de la Baie de Koutio
Ducos - Nouméa



Tél. 24 17 80
www.sorocal.nc



DIESEL ou ESSENCE
DE 14 à 38 CV
4X4
GARANTIE
2 ANS

+ de 80 tondeuses
disponibles en stock !!



MARCONNET

DUCOS 28.74.50

KONE 42.58.60

www.marconnet.nc



Approche globale de la santé des ruminants : des solutions testées chez des éleveurs



En mai 2023, quatre exploitations du réseau de fermes pilotes PROTEGE (gestion de l'eau et de la fertilité des sols en agroécologie) ont bénéficié d'un audit global, sol-plante-animal, de leur élevage bovin. Un an plus tard, deux éleveurs témoignent...



© SCA Wazengo

Cette opération 5mVet, organisée par le pôle Animal de la CAP-NC, avec le soutien du syndicat des éleveurs bovins (SEBNC), du groupement technique vétérinaire (GTV) et de l'Union européenne, a permis aux éleveurs de bénéficier de conseils par des experts en médecine de troupeau de ruminants et élevage à l'herbe concernant l'animal (sa santé à travers son alimentation et son hydratation), le sol (dégradé ou vivant), la plante et leurs interrelations. Voici leurs ressentis sur cette nouvelle façon de faire.

Témoignage de René Marlier,
éleveur de bovins à Kaala
Gomen (SCA Wazengo),
certifié Bio Pasifika

« On travaillait déjà pas mal dans le sens de cette approche globale, parce qu'on a une certification biologique de notre

viande : nous observons nos bêtes une fois par semaine et on pratique la rotation de pâturage des troupeaux, toutes les quatre semaines. Sur ce point, les experts nous ont conseillés de réduire le temps de présence des bêtes dans un run, en les faisant tourner toutes les semaines. L'intérêt pour le bétail est qu'il broute plus rapidement la jeune repousse, une herbe plus appétente contenant plus d'azote. Ce qui facilite la digestion des animaux. On a déjà réduit la durée de pâturage des troupeaux et on projette de transformer nos 4 runs de 50 ha en 6 runs de 33 ha. Pour cela, nous devons investir dans 2,5 km de barrière. Le coût s'élève à 2,5 millions francs, mais on va le faire et essayer d'utiliser nos fonds propres. »

ACCÉDER À UN SAVOIR DE HAUT NIVEAU

« Nous avons également suivi la formation sur les valeurs de l'herbe pour savoir comment faire du bon foin. Aujourd'hui, on sait qu'il faut mesurer le taux de sucre de

la plante, ça se fait très vite en 5 minutes avec un appareil [le réfractomètre, ndlr] et pourquoi l'espèce d'herbe que l'on plante est meilleure que les autres. Sur l'apparence des bêtes, on a appris la signification d'un poil un peu raide au garrot. Cela veut dire que la bête maigrit au niveau musculaire et peut être mise à part dans un run spécial pour l'engraissement, avant de partir à l'Ocef pour y être abattue et commercialisée en boucherie. [...] Ce que je retiens de cette opération ? Cela fait 40 ans que je suis dans l'élevage et je trouve qu'il est toujours intéressant de suivre des formations, parce qu'on n'a jamais trop de connaissances. Surtout que ces experts possèdent un savoir de très haut niveau pour améliorer le bien-être animal et la productivité d'un élevage, en maintenant le bon équilibre entre l'animal, le sol et les plantes à pâturer. Ce qui nous permet aussi d'améliorer nos résultats pour un retour sur investissement et de proposer la meilleure viande au monde aux Calédoniens, parce que notre bétail est nourri à l'herbe 366 jours

par an [année bissextile oblige, ndlr]. Nous continuons à nous battre pour une viande bovine locale de qualité, en se basant sur les solutions de la nature et en étant très sélectif sur l'état de nos bêtes. Pour comparer nos techniques et nos façons de faire, j'ai rencontré d'autres éleveurs, notamment en Argentine et ils étaient émerveillés de notre façon de travailler. Même la viande bovine australienne importée ici n'a rien à voir avec la nôtre, puisque leurs bêtes sont élevées dans des parcs en plein air dédiés à l'engraissement industriel et intensif. »

Témoignages de Stephen et Benoît Moglia, éleveurs de bovins, cerfs, porcs en plein air et maraîchers hors sol à Moindou (SCA BEST)

« Nous avons un problème de fertilité de nos vaches, depuis six ans, de retournement de matrice et de prolapsus vaginaux. J'en avais parlé à Yoann Kerhouas du pôle Animal de la CAP-NC. Lorsque les experts de 5mVet sont venus en avril-mai 2023, ils ont fait un audit des animaux (poils, sang, urine, taux de sucre) jusqu'au sol et une analyse de l'eau. Rien qu'en observant, ils ont trouvé des carences alimentaires et des déséquilibres dans les sols. En une journée, on a eu des réponses. Ces experts connaissent le terrain et c'est leur métier de répondre à des problématiques très précises. Après leur passage, j'ai mis en place la complémentation en sucre et minéraux dans l'alimentation de mes bêtes pour leur apporter de l'énergie. On a vu la différence ! Les animaux étaient métamorphosés : ils avaient le poil brillant et ne boitaient plus. Les vêlages se déroulent mieux et les génisses et vaches primipares sont plus fécondes. »

CETTE APPROCHE A TOUT CHANGÉ

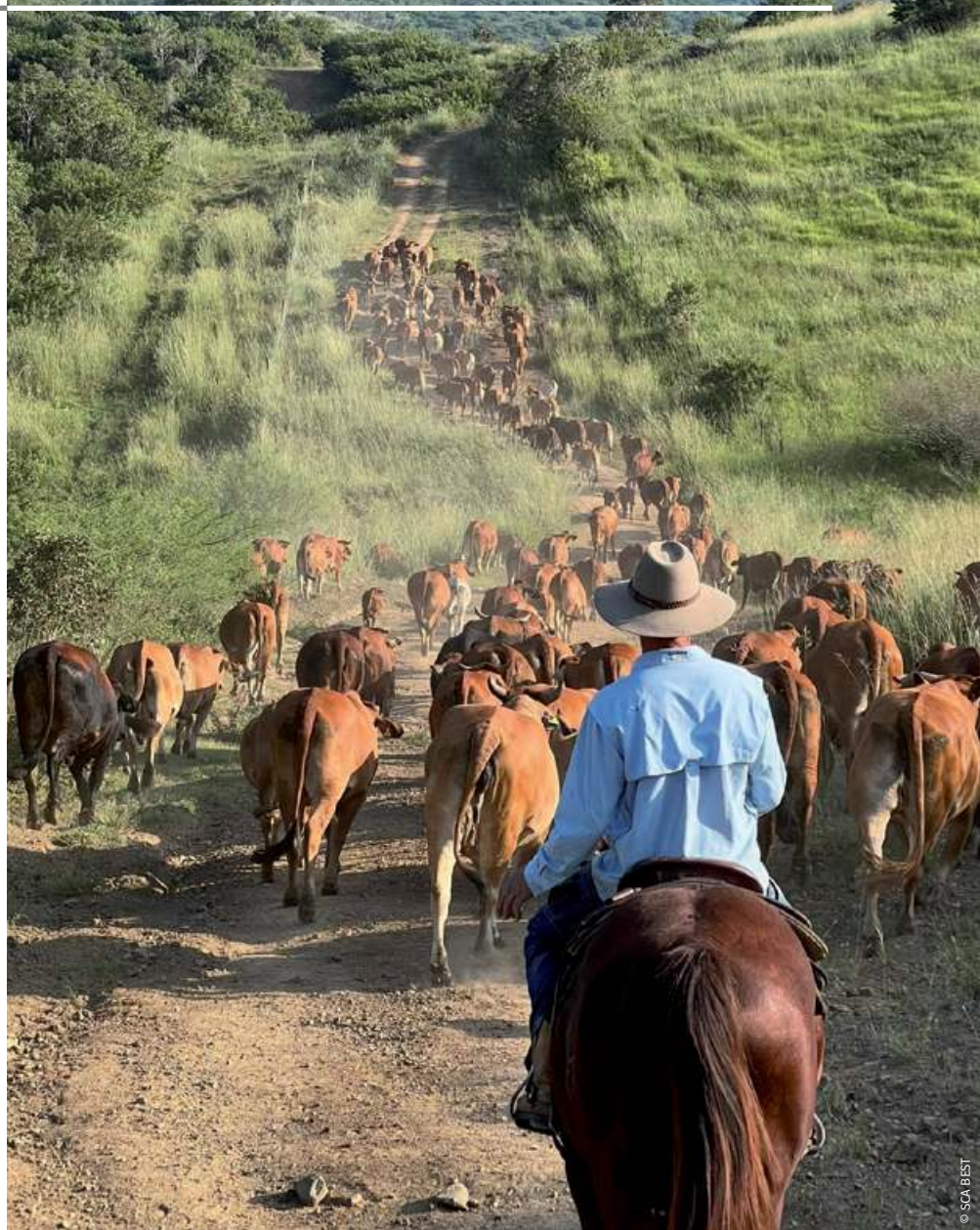
« La ration, calculée en fonction des données techniques relevées, est composée de 750 g de mélasse, 100 g de lithagrass, 50 g de phosphate calcite et 25 g de sel marin. Je trouve tout sur le territoire : ce changement d'alimentation a représenté un coût supplémentaire de plus de 4 000 francs environ par animal et par mois. On a donné cette ration journalière à 120 femelles pendant trois mois (une seule fois dans l'année) et un mois avant le vêlage. On a eu 30 vêlages réussis en un mois et aucun retournement de matrice et prolapsus vaginal. Sur ces 30 naissances, on a perdu un veau alors qu'en 2023, on en avait perdu 10. À savoir qu'on s'est concentré sur les génisses et les vaches primipares uniquement. Une fois mises au taureau, au bout de deux mois, le taux de gestation s'est amélioré. En temps

normal, il était de 70 % pour les génisses et on a obtenu un taux à 95 % ; pour les primipares, il était de 50 % et on a obtenu 65 % ! Cette année, on va séparer les génisses et les primipares, parce qu'elles n'ont pas les mêmes besoins alimentaires. Même si, du fait de leur jeune âge, il leur faut une bonne alimentation, composée d'un pâturage de qualité, de foin, de mélasse et d'oligoéléments. Et on va mettre l'accent sur les primipares et essayer d'avoir une régularité sur le nombre des naissances. Je trouve qu'il est important d'inscrire cette démarche dans le temps pour faire des prévisions. Car mon métier, c'est de produire des animaux pour réussir à en retirer un gagne-pain. Je ne veux plus me retrouver comme avant, sans savoir combien de petits il va y avoir. »

DE NOUVEAUX PROJETS

« Cette expérience me donne envie d'essayer des choses pour voir si ça marche.

Par exemple, je pense à la création d'un aliment spécifique pour chaque troupeau et j'échange à ce sujet avec le provendier, en relation avec des nutritionnistes australiens. J'aimerais aussi savoir, grâce à la pesée des animaux, si l'alimentation a une incidence sur leur prise de poids journalière. Un de mes autres objectifs serait de refaire un état des lieux à la même période avec les experts pour connaître l'évolution des résultats et me dire sur quel levier agir. Avec cette approche globale, on devrait pouvoir anticiper les problèmes, notamment liés au climat. Ce serait l'idéal ! Les techniciens de terrain de la CAP-NC et de la province, avec qui je continue d'échanger, pourraient avoir la même approche grâce à la formation et se l'approprier pour travailler autrement dans l'élevage et en faire profiter tous les autres éleveurs. C'est enrichissant pour l'homme de savoir. Des jeunes pourraient également partir pour se former. On pourrait aussi transposer cette façon de faire pour le végétal. »

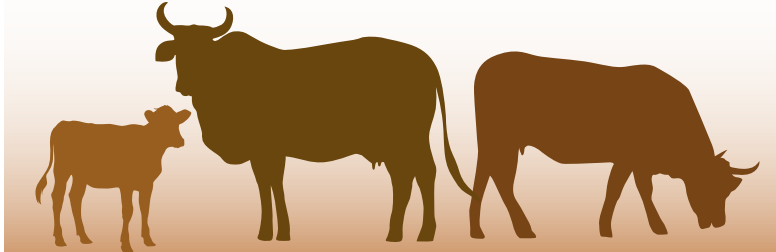


Recommandations des experts

La problématique principale : améliorer la reproduction des jeunes femelles

Les leviers :

- **Hydratation** : fournir une eau propre (désinfection) ;
- **Nutrition** : compenser les déficits d'énergie et les excès d'azote soluble (NO_3) et envisager de contrer les risques de mycotoxine sur les fourrages par la fourniture d'antioxydants ou levure et charbon ;
- **Équilibre acido-basique** : au regard des faibles niveaux de macro et oligo-éléments dans l'herbe pâturée, fournir une complémentation minérale en NaCl (sel de mer), calcium, phosphore, potassium, soufre...
- **Gestion sol-plante** : développer le pâturage tournant dynamique pour améliorer le fonctionnement des sols et, par là même la qualité des fourrages pâturés ainsi que leur teneur en protéines (énergie), qui facilite la digestion des animaux.



➤ À venir!

Le docteur vétérinaire Pierre-Emmanuel Radigue, créateur du concept global sol-plante-animal, doit venir en Nouvelle-Calédonie au dernier trimestre, pour poursuivre la montée en compétence des professionnels de l'expertise et des hommes de terrain. « *Les conseillers techniques en élevage de ruminants, qui participeront à la formation, devront collecter de la donnée au sein de quinze élevages de la Grande Terre. Ces données serviront de base de travail* », annonce Yoann Kerhouas, ingénieur conseil du pôle Animal de la Chambre d'agriculture et de la pêche. Dans le cadre d'un service aux éleveurs, Pierre-Emmanuel Radigue devrait également aborder la mise en œuvre de sa méthode à l'échelle du territoire.

Pour en savoir +

Chambre d'agriculture et de la pêche
Pôle Animal : tél. 44 52 45 / 76 17 28
poleanimal@cap-nc.nc
cap-nc.nc/pole-animal/

Pelles hydrauliques de 0 à 50 tonnes

Kubota



KOBELCO



Disponibles en stock !!



MARCONNET

DUCOS 28.74.50

KONE 42.58.60

www.marconnet.nc



Sporobolus : identifier, prévenir, lutter

Très faiblement appréciée après le stade d'épiaison, difficilement contrôlable, cette graminée, et plus particulièrement l'espèce *Sporobolus Indicus*, constitue une réelle menace pour nos pâturages, où elle peut rapidement se montrer dominatrice et capable, dès lors, d'affecter la santé et la productivité des troupeaux. Il convient donc à la fois de prévenir et de lutter contre sa prolifération.

Avant de prévenir et lutter, convient-il en premier lieu de parvenir à bien identifier *Sporobolus*, cette graminée vivace, robuste et touffue qui peut atteindre jusqu'à 1,5 m de haut. Avant sa floraison, elle est relativement difficile à distinguer des autres herbes. Raison pour laquelle les acteurs de la Charte bovine ont élaboré, sur la base d'éléments précédents datant de 2019, trois fiches techniques mises à la disposition de tous, dont une précisément en lien avec l'identification de *Sporobolus* et de son schéma d'infestation.

CONSEILS POUR LUTTER CONTRE SPOROBOLUS

Éradiquer des populations de *Sporobolus Indicus* est difficile. Il est donc essentiel d'empêcher l'introduction et la propagation de graines sur les exploitations. Contribuer à prévenir l'implantation de cette graminée est donc l'objectif d'une des trois fiches. Quatre principes clés doivent être respectés : maintenir une couverture du sol permanente, surveiller l'apparition d'adventices invasives, limiter le temps de présence des animaux au même endroit et, enfin, éviter la dissémination de la graminée. À ce sujet, la fiche technique dresse un état des lieux des bonnes et mauvaises pratiques. Par exemple, il est recommandé de nettoyer les machines suspectées de pouvoir transporter des graines, de distribuer le foin dans une petite parcelle afin de surveiller l'apparition de plantules et de vérifier ainsi la non-contamination de votre foin. A contrario, il est fortement conseillé de ne pas déplacer le bétail les jours pluvieux ou de circuler à travers des parcelles infestées.

1 > FICHE IDENTIFICATION
SPOROBOLUS
 Sporobolus est une graminée introduite dans le premier spécimen à été vu en 1855. Cette dernière, extrêmement agressive, s'adapte à un large spectre de conditions pédoclimatiques.

2 > FICHE PRÉVENTION
SPOROBOLUS
 Éradiquer des populations de Sporobolus Indicus est difficile. Des stratégies de contrôle des infestations de Sporobolus existent mais sont longues et coûteuses. La plus efficace des mesures est d'empêcher l'introduction et la propagation de graine dans sa propriété.

3 > FICHE MOYENS DE LUTTE
SPOROBOLUS

PRÉVENIR L'IMPLANTATION DE SPOROBOLUS
 Maintenir des pâtures en bon état et compétitives est essentiel pour prévenir l'implantation de Sporobolus. Pour ce faire, il est important de respecter des bonnes pratiques de gestion du pâturage.

IL Y A 3 PRINCIPES CLÉS POUR GÉRER LES PÂTURAGES

- 1 MAINTENIR UNE COUVERTURE DU SOL PERMANENTE**
 Éviter la plus possible de créer des zones de sol nu ou dénudées sur les zones d'élevage. La couverture du sol par une plante permet une compétition avec les adventices sauvages et les réserves de sol et d'infestation. Éviter de brûler les zones de sol nu ou dénudées sur les zones d'élevage. La couverture du sol par une plante permet une compétition avec les adventices sauvages et les réserves de sol et d'infestation. Éviter de brûler les zones de sol nu ou dénudées sur les zones d'élevage.
- 2 RESTER VIGILANT**
 Surveiller l'apparition d'adventices invasives et agir rapidement avant qu'elles s'établissent. En particulier, il est important de surveiller la présence de Sporobolus Indicus.
- 3 MAINTENIR UN NIVEAU DE COUVERTURE DU SOL PERMANENT**
 Éviter la plus possible de créer des zones de sol nu ou dénudées sur les zones d'élevage. La couverture du sol par une plante permet une compétition avec les adventices sauvages et les réserves de sol et d'infestation. Éviter de brûler les zones de sol nu ou dénudées sur les zones d'élevage.

Différents moyens de lutte existent, adaptés à chaque situation. Si le feu et le gyrobroyage sont inefficaces et donc proscrits, il est par contre possible de brûler les racines après arrachage complet des pieds. Après une telle opération, il est conseillé de remplacer *Sporobolus* par du pâturage amélioré ou du sorgho fourrager, avec un fort développement végétatif. Cela viendra gêner la germination et la croissance de *Sporobolus*. Dans de nombreux cas, il est toutefois nécessaire d'avoir recours à la lutte chimique, avec des traitements par touffe, par mèche ou via un traitement de fond sur l'ensemble du pâturage infesté.

Des fiches techniques à votre disposition

Disponible sur le site web de la CAP-NC, la documentation technique est également accessible sur demande dans votre antenne de référence. Et n'hésitez pas à faire appel à un technicien provincial ou de la CAP-NC si vous souhaitez être accompagné dans une démarche d'identification, de prévention ou de lutte.

Chambre d'agriculture et de la pêche
Pôle Animal
 Tél. : 44 52 45 / 76 17 28
 poleanimal@cap-nc.nc
 cap-nc.nc/publications/

PHYTOPHARMACIE DES CULTURES FOURRAGÈRES

La boîte à outil conçue par la CAP-NC contient également une fiche technique récapitulative des PPUA homologués en Nouvelle-Calédonie, quant au traitement des prairies de graminées pâturées. Y figure notamment le Flupronate, récemment autorisé sur le territoire, et à seule fin de lutter contre *Sporobolus*. Il est bien entendu impératif de respecter rigoureusement les conditions d'emploi de cet herbicide sélectif du *Sporobolus* à bonne dose. Une fiche spécifique est à votre disposition si vous devez en faire usage.

Protection biologique intégrée

GESTION DE LA FAUNE UTILE : EFFETS SECONDAIRES DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES À USAGE AGRICOLE (PPUA) SUR LES AUXILIAIRES DE NOUVELLE-CALÉDONIE

MATIÈRE ACTIVE	PARASITOÏDES																	
	CHALCIDIENS (micro guêpes)												BRACONIDES (micro guêpes)					
	Eretmocerus spp			Eretmocerus eremicus			Encarsia formosa			Trichogramma spp			Aphidius spp			Aphidius colemani		
	Toxicité larve	Toxicité adulte	Persistence	Toxicité larve	Toxicité adulte	Persistence	Toxicité larve	Toxicité adulte	Persistence	Toxicité larve	Toxicité adulte	Persistence	Toxicité larve	Toxicité adulte	Persistence	Toxicité larve	Toxicité adulte	Persistence
Abamectine (A) (I)	1	4	2 semaines	3	1	1 semaine	1	4	3 semaines	2	4	1 semaine	1	4	1 semaine		4	1 semaine
Acide gras c7 à c20 sels de potassium (A) (I)					4		2	4	aucune								4	
Alpha-cyperméthrine (I)	3	4		3	4		4	4	8 à 12 semaines	4	4						4	
Azoxystrobine (F)				2	2		2	2								2	2	
Bacillus firmus (5 %), souche I-1582 (N)																		
Bacillus thuringiensis kurstaki souche abts 351 (I)	1	1		1	1	aucune	1	1	aucune	1	1		1	1		1	1	aucune
Bacillus thuringiensis kurstaki souche EG 2348 (I)	1	1		1	1	aucune	1	1	aucune	1	1		1	1		1	1	aucune
Bacillus thuringiensis subsp. Kurstaki souche SA-11 (I)	1	1		1	1	aucune	1	1	aucune	1	1		1	1		1	1	aucune
Chlorantraniliprole (I)				1	1	aucune	1	1	aucune							1	1	aucune
Cyperméthrine (I)	4	4	8 semaines	4	4	8 semaines	4	4	8 semaines				4	4	8 semaines	4	4	8 semaines
Deltaméthrine (I)	4	4	8 semaines	4	4	8 à 12 semaines	4	4	8 à 12 semaines	4	4	8 semaines	4	4	8 semaines	4	4	8 à 12 semaines
Difénoconazole (F)				1	1		1	1								1	1	
Extrait d'ail (N)																		
Fonicamide (I)				1	1		2	1	aucune				2	1		2	2	
Fosétyl-Al (F)				2	2		1	1								1	1	
Fosthiazate (N)																		
Glyphosate (H)																		
Huile de Neem (I)	1	1		1	1		1	2								1	1	aucune
Huile d'orange douce (A) (I) (F)																		
Huile végétale (I)																		
Indoxacarbe (I)	3	1		1	2		2	1	aucune		1			3		1	2	
Lambda cyhalothrine (I)	4	4	8 semaines	4	4	8 à 12 semaines	4	4	8 à 12 semaines	4	4	8 semaines	4	4	8 semaines	4	4	8 à 12 semaines
Oxyfluorfen (H)	4	4		4	4		4	4		4	4		4	4		4	4	
Piperonyl Butoxide (I)																		
Pyrimicarbe (I)	1	3					1	3	3 jours	1	4	1 semaine	1	1				
Soufre (F)				1	2	1 semaine		4	4 semaines							1	2	
Spinétorame (I)				3	4	Moins d'1 semaine	4	4	1 semaine							3	4	2 semaines
Spinosad (I)	3	2		3	2		2	3	1 semaine		4		3	4		1	1	
Spirotetramat (I)				2	2		2	2					1	1		1	1	aucune
Tau-fluvalinate (I)	4	4		3	4		3	4		4	4	4 semaines	3	4		1	2	
Zeta-cyperméthrine (I)																		

1 Non toxique (mortalité < 25 %) 2 Légèrement toxique (25 % < mortalité < 50 %) 3 Assez toxique (50 % < mortalité < 75 %) 4 Toxique (mortalité > 75 %) Effet inconnu

(A) Acaricide ; (F) Fongicide ; (I) Insecticide ; (H) Herbicide ; (N) Nématocide

Depuis 2021, le groupement de défense sanitaire du végétal (GDS-V) de la Chambre d'agriculture et de la pêche publie, par le biais du PPUA Info, des références sous forme de tableaux sur les effets secondaires de certaines matières actives autorisées en Nouvelle-Calédonie sur plusieurs auxiliaires présents dans les agrosystèmes du territoire.

Le tableau ci-dessous regroupe l'ensemble des références qui ont été publiées.

PRÉDATEURS																					UTILIS				
SYRPHES			COCCINELLES			CHRYSOPE ET HÉMÉROBES			COLÉOPTÈRES			ACARIENS			MIRIDES (punaises)			ABEILLES							
Euphydryas edithae			Harmonia axyridis			Cryptolaemus Montrouzieri			Chrysoperla carnea			Coleoptera			Phytolius persimilis			Transeius montdorensis			Nesidiocoris tenuis		Apis spp		
Toxicité larve	Toxicité adulte	Persistance	Toxicité larve	Toxicité adulte	Persistance	Toxicité larve	Toxicité adulte	Persistance	Toxicité larve	Toxicité adulte	Persistance	Toxicité larve	Toxicité adulte	Persistance	Toxicité larve	Toxicité adulte	Persistance	Toxicité larve	Toxicité adulte	Persistance	Toxicité larve	Toxicité adulte	Persistance	Ne pas traiter pendant la floraison	Ne pas traiter lors de la présence des abeilles
						3	1	1 à 2 semaines	3	4	1 à 2 semaines	2	3	1 semaine	4	4	1 semaine	4	4		4	4	Moins d'1 semaine	X	
									4	4					4	4	aucune				1	1			X
									4	4		4	4		4	4	8 à 12 semaines							X	
2						2	2		2	2					2	2					2	2			X
																									X
				1	aucune	1	1	aucune	1	1	aucune	1	1		1	1	aucune								X
				1	aucune	1	1	aucune	1	1	aucune	1	1		1	1	aucune								X
				1	aucune	1	1	aucune	1	1	aucune	1	1		1	1	aucune								X
						1			1	1	aucune				1	1	aucune				1	1			X
4			4	4	8 semaines	4	4	8 semaines	4	4	8 semaines	4	4	8 semaines	4	4	8 semaines							X	
4			4	4	8 à 12 semaines	4	4	8 à 12 semaines	4	4	8 à 12 semaines	4	1	8 semaines	4	4	8 à 12 semaines				4			X	
4						1	1		1	1					1	1					1	1			X
																									X
2	2					1	1	aucune	1	1		1	1		1		aucune	2	2		1	1			X
							1		1	1		1	1		2	2									X
																									X
1	1		1	1	1	1	1		1	1		1	1		1	1		1	1		1	1			X
2						1		aucune	1	1					2	2	aucune	2	2						X
																									X
1		aucune				2	4	2 à 3 semaines	1	1		1	1		1	1								X	
4	4								4	4	8 à 12 semaines	4	4	8 semaines	4	4	8 à 12 semaines							X	
4	4		4	4		4	4		4	4		4	4		4	4		4	4		4	4		X	
																									X
									1	3		1	4	1 semaine	3	3	3 jours								X
							1	aucune	1	1	aucune				3	3									X
							1	aucune	4	4	aucune				3	3	1 semaine								X
4	4					4		aucune	1	4		1	1		2	2	1 semaine	2	2		2	2			X
1	1	aucune				1	1		1	1	0				4	4	2 à 6 semaines	3	3		1	1			X
4	4	Moins d'1 semaine					4		2	2	aucune	4	4		4	4	6 semaines								X
																									X

Sources :
 > Biobest : www.biobestgroup.com/fr/liste-des-effets-secondaires
 > Koppert : effets-secondaires.koppert.fr/
 > UC IPM www2.ipm.ucanr.edu/beprecaution/
 > Davar : davar.gouv.nc/protection-des-vegetaux/les-produits-phytopharmaceutiques
 > USA : Risks of Oxyfluorfen Use to the Federally Threatened California Red-legged Frog (epa.gov)

L'exactitude des informations de ce document a été vérifiée avec soin. Cependant en aucun cas la Chambre d'agriculture et de la pêche et son personnel ne peuvent être tenus pour responsables d'une erreur, ainsi que des conséquences, quelles qu'elles soient, qui pourraient en résulter.

**EN
BREF**

Aides à l'achat d'engrais en province Sud

En début d'année, la CAP-NC et la province Sud ont renouvelé la convention d'aide à l'achat d'engrais pour l'année 2024. Elle est active depuis le 1^{er} mars, et ce jusqu'au 28 février 2025.

Pour rappel, les agriculteurs ayant leur siège social en province Sud bénéficient d'une subvention de 24 % du prix catalogue, + 6 % pour les engrais utilisables en agriculture biologique, + 10 % pour les engrais produits localement. Selon les références, l'achat doit être supérieur à 250 kg. Les conditions d'attribution des aides pour les agriculteurs restent inchangées.

+ d'infos

Dock des engrais de la CAP-NC

Tél. : 25 96 45 - engrais@cap-nc.nc



L'horticulture pour tous

Le Bourao



L'*Hibiscus Tiliaceus*, appelé aussi Bourao, est un arbre tropical de taille moyenne avec des feuilles vert foncé et des fleurs jaunes en forme de coupe. Originaire des régions côtières, il est apprécié pour sa polyvalence. En Calédonie, ses feuilles sont utilisées pour cicatriser les plaies et en décoction pour soigner le foie. Son écorce, trempée dans l'eau de mer, sert à fabriquer des cordages et des jupes.

La multiplication se fait par bouturage ou semis, avec une

germination en 15 jours. Les fruits sont récoltés avant de brunir, séchés pour préserver les graines qui peuvent être plantées dans un sol sableux. Les boutures doivent être plantées lors de la saison des pluies pour favoriser leur enracinement. Il existe différentes variétés, dont la *Variiegatus* aux feuilles panachées et la *Rubra* aux fleurs rouges. Il présente un intérêt paysager avec son port élégant et ses fleurs jaunes éclatantes. Il peut aussi jouer un rôle crucial dans la lutte contre l'érosion des berges des cours d'eau, notamment en tant que composant clé de la ripisylve. Grâce à son système racinaire robuste et dense, il aide à stabiliser le sol riverain, réduisant ainsi les risques d'érosion et de dégradation des rives.

Des formations pour mieux identifier les maladies, ravageurs et auxiliaires

La CAP-NC propose aux agriculteurs et maraîchers une initiation à la reconnaissance des maladies et ravageurs des cultures. Elle vise à maîtriser les termes techniques liés aux affections phytosanitaires, différencier les dégâts entre un bioagresseur ou un problème physiologique, rechercher et identifier sur le terrain les insectes, les maladies et les auxiliaires des cultures. Des moyens de gestion seront aussi abordés. Les salariés peuvent en bénéficier gratuitement grâce au Fiaf.

Les prochaines formations auront lieu le 16 mai à Nouméa et le 30 mai à Bourail.

**Pour en savoir plus et vous inscrire, contactez la CAP-NC :
tél. 24 63 74**

formation@cap-nc.nc

LE PÔLE VÉGÉTAL EN ACTION

C'est à La Foa, le 13 février, que s'est tenue la commission végétale de la CAP-NC en présence de neuf élus. À cette occasion, Jean-Philippe Bougault a été réélu président de la commission pour 2024. Le plan d'action des différents services du pôle Végétal a été validé et s'affinera en fonction des différents comités de pilotage. Il contribuera également à la concrétisation de la stratégie de la mandature 2023-2027. Plusieurs projets phares ont été validés :

- Création du guide phyto en version numérique
- Animation et structuration des maillons faibles de la filière patate douce

- Développement du service analyses et diagnostic de sol
- Journées techniques de proximité et contribution
- Structuration du métier de semencier
- Création d'une cellule projet renforcée pour appuyer les agriculteurs dans la mise en œuvre terrain d'innovations

Pôle Végétal de la CAP-NC

Tél. : 24 31 60

polevegetal@cap-nc.nc

cap-nc.nc/pole-vegetal/

PLAN DE CONTRÔLE DES RÉSIDUS DES PESTICIDES SUR LES FRUITS ET LÉGUMES POUR L'ANNÉE 2024

Le service d'Inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire (SIVAP) informe les agriculteurs qu'un plan de contrôle des résidus de pesticides végétaux, en complément du plan de surveillance conduit annuellement, sera mené tout au long de l'année 2024 afin de vérifier le respect de la réglementation sur les usages de PPUA (produits phytopharmaceutiques à usage agricole).

Son objectif est de mettre en avant l'amélioration continue des bonnes pratiques des producteurs en termes de respect de la réglementation locale, de l'environnement et de la qualité des produits agricoles proposés aux consommateurs et contribuer ainsi à la valorisation de l'image de l'agriculture locale auprès de tous les Calédoniens.

Depuis 2006, le SIVAP met en œuvre chaque année un plan de surveillance pour pouvoir évaluer les niveaux de concentration des résidus de PPUA dans les fruits et légumes pour tous les types de cultures, qu'elles soient conventionnelles, familiales, responsables ou biologiques et quelle que soit la structure de l'exploitation agricole. Les produits importés y sont également soumis. C'est un outil indispensable pour estimer la qualité et la salubrité des produits mis sur le marché. Les résultats individuels contribuent à l'amélioration des pratiques culturales des agriculteurs qui peuvent, s'ils le souhaitent, bénéficier d'un appui technique auprès des services ruraux des provinces ou de la CAP-NC sur les usages des PPUA homologués et les substances actives agréées.

Depuis 2020, les listes des PPUA homologués et des substances actives agréées sont stables et communiquées par le SIVAP à ses partenaires professionnels et aux agriculteurs, via le site internet. C'est pourquoi, en

complément du plan de surveillance, un plan de contrôle sur les produits les plus représentatifs sera mis en place cette année avec une trentaine de prélèvements qui permettront de vérifier la réglementation pour l'usage des PPUA.

Le SIVAP recherchera les non-conformités suivantes :

- Substance active non agréée en Nouvelle-Calédonie
- Usage non homologué d'un PPUA
- Non-respect de la limite maximale des résidus (LMR)

En cas de non-conformité, le SIVAP pourra enquêter sur les pratiques de l'agriculteur et dresser un procès-verbal en fonction des résultats de l'enquête.

LA PROCÉDURE



→ Le SIVAP établit chaque année des listes des productions agricoles à suivre et définit les agriculteurs suivis dans l'un ou l'autre des plans. Ainsi, un producteur donné sera concerné soit par le plan de surveillance, soit par le plan de contrôle.



→ L'agent préleveur du SIVAP contacte directement l'agriculteur avant de se rendre sur l'exploitation ou prend rendez-vous la veille. Dans le cadre d'un plan de contrôle, il peut se rendre directement sur l'exploitation agricole sans prise de contact au préalable : il se présentera à l'agriculteur avec l'objet de sa visite, confirmant la mise en œuvre du plan de contrôle.



→ Les prélèvements sont réalisés sur les végétaux destinés et prêts à la commercialisation et selon une procédure bien précise avec des poids et quantités de végétaux déterminés.



→ Une fiche justificative des prélèvements réalisés sera remise au détenteur : elle assure la traçabilité de l'échantillon en vue de son analyse, attestée par la personne présente lors du prélèvement. Pour un plan de contrôle, elle a valeur de procès-verbal de prélèvement. Le producteur peut choisir de conserver un échantillon en plus en vue d'analyses contradictoires. Le SIVAP réalise ce prélèvement, le conditionne en sachet avec la traçabilité interne du SIVAP et le producteur en assure alors la conservation.



→ Les échantillons sont emmenés par l'agent du SIVAP au LNC de la DAVAR où ils sont analysés dans un délai de 2 à 6 mois.



→ Les résultats individuels sont envoyés à l'agriculteur et seront diffusés anonymement sur le site de la DAVAR, une fois le plan de contrôle clôturé.

Le SIVAP remercie tous les agriculteurs pour leur contribution et leur participation en recevant les agents sur leur exploitation pour qu'ils puissent effectuer les prélèvements dans les meilleures conditions.

Analyses du sol : synthèse 2021-2023

Depuis trois ans, la Chambre d'agriculture et de la pêche a mis en place un service d'analyses de sol afin de répondre aux besoins et aux attentes des producteurs. L'ensemble des résultats a été compilé par le service du dock des engrais, en charge des analyses. Voici la présentation de la synthèse des principaux enseignements tirés des analyses des sols calédoniens.

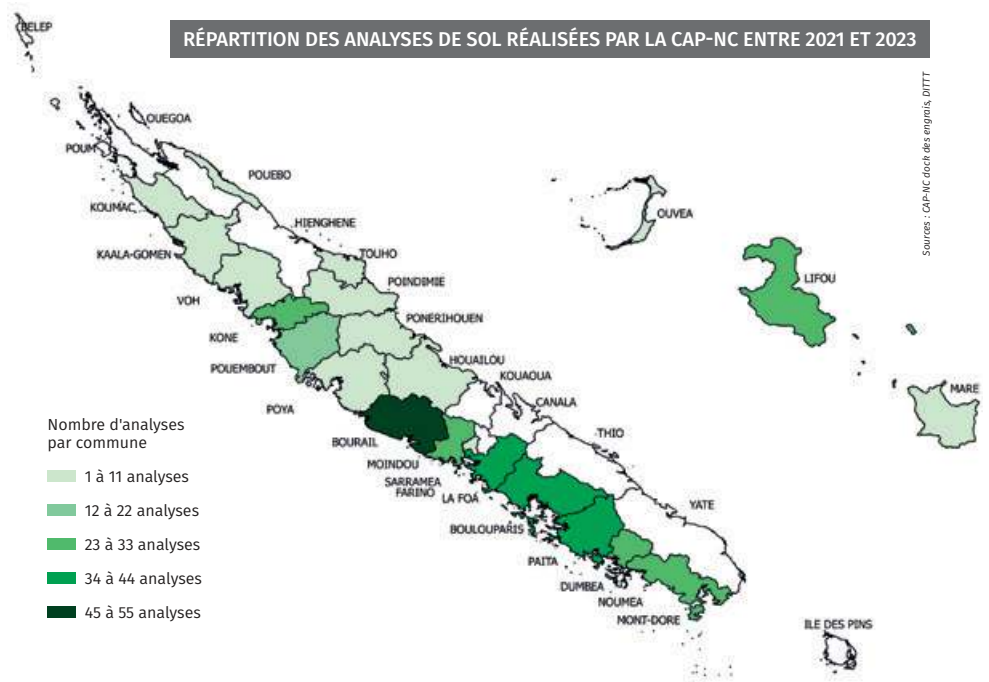
BILAN

La CAP-NC a réalisé 316 analyses entre 2021 et 2023. Ce service a été proposé aux agriculteurs pour qu'ils aient une meilleure connaissance de leurs sols et ainsi mieux maîtriser et piloter leur fertilisation.

Les agriculteurs peuvent choisir entre les modalités suivantes :

- > Prélèvement + analyse + interprétation
- > Analyse + interprétation
- > Analyse seule

Le service du dock des engrais a réalisé 119 interprétations pour accompagner les producteurs dans la compréhension de l'analyse du sol.



LES GRANDS ENSEIGNEMENTS

L'ensemble des résultats permet de faire ressortir les tendances et les spécificités des sols calédoniens. Cependant, elles sont à relativiser en fonction des zones géographiques et des pratiques culturales.

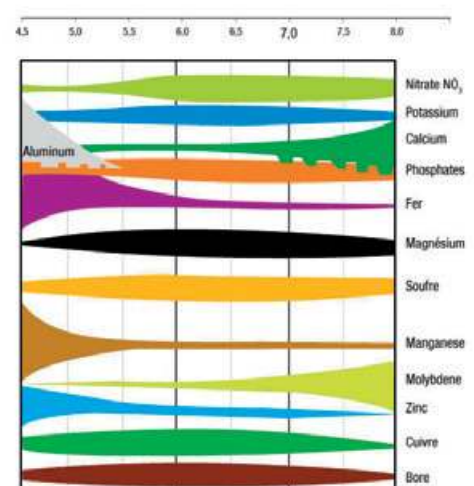
→ LE PH

Selon le pH, les éléments nutritifs sont plus ou moins disponibles pour la plante. La plage optimale du pH est comprise entre 6 et 7. C'est aussi dans cette plage de pH que la vie microbienne du sol est la plus active. La plupart des sols calédoniens se placent dans cette fourchette, avec peu d'extrêmes.

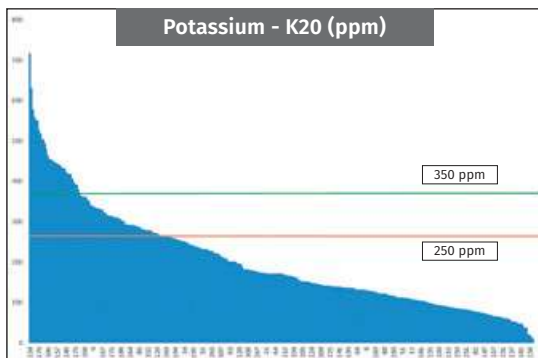
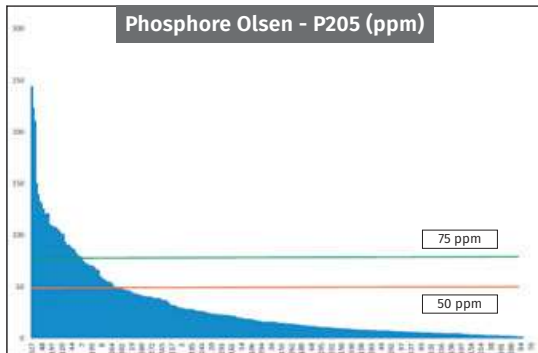
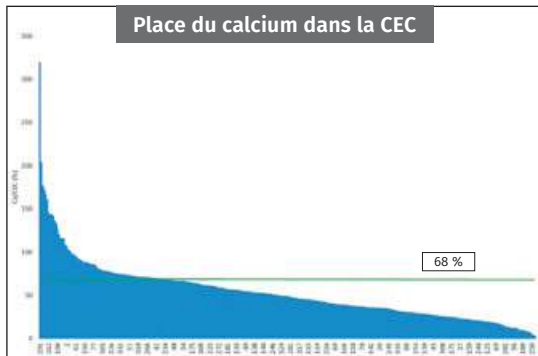
À retenir : le pH optimal est compris entre 6 et 7, ce qui correspond à la norme.

→ LES OLIGOÉLEMENTS

Parmi les oligoéléments, le Zinc (Zn) et le Bore (B), qui favorisent entre autres la disponibilité du phosphore par la plante, sont en carence. Le bore est également indispensable à la floraison et la fructification.



Chambre d'agriculture et de la pêche - Dock des engrais
Tél. : 25 96 45 - engrais@cap-nc.nc - cap-nc.nc/dock-des-engrais/



→ LE CALCIUM (CA) ET LE MAGNÉSIMUM (MG)

Ce sont les deux principaux éléments de la CEC (capacité d'échange cationique), utilisée comme mesure de la fertilité d'un sol. Dans les normes d'équilibre de la CEC, les taux sont de 68 % de calcium et 12 % de magnésium, résultant à un rapport Ca/Mg de 5,6. En Nouvelle-Calédonie, la CEC est composée de 50 % de calcium et 40 % de magnésium. Le rapport moyen n'atteint que 1,25, ce qui implique une forte incidence sur la fertilité globale du sol. Cependant, certaines zones comme Bourail-Nessadiou prouvent le contraire.

À retenir : *les besoins en calcium sont importants, il ne faut surtout pas en faire l'impasse.*

→ LE PHOSPHORE (P)

Cet élément indispensable dans la fertilisation des cultures est peu mobile et difficilement disponible pour les plantes qui en ont plus ou moins besoin pour leur développement. La majorité des sols calédoniens sont très carencés en phosphore.

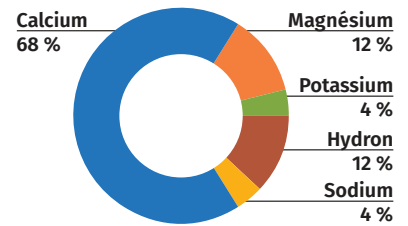
À retenir : *les besoins en phosphore peuvent être importants. Pour les cultures exigeantes en phosphore, il faut donc majorer les apports.*

→ LE POTASSIUM (K)

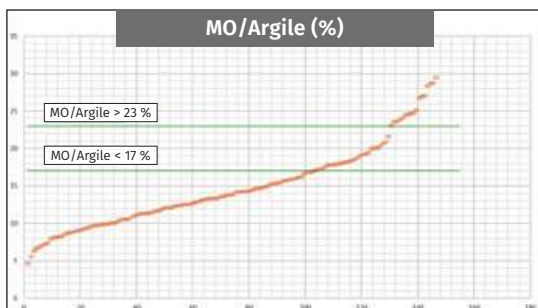
Le potassium est un élément clé dans la constitution du rendement et la croissance des cultures. Il permet une bonne fructification et favorise le grossissement des fruits et tubercules. Dans les sols calédoniens, le potassium est aussi en déficit, même si c'est moins flagrant que pour le phosphore. Il y a également des cultures plus ou moins exigeantes en potassium.

À retenir : *assurez-vous d'apports équilibrés en potassium pour garantir vos rendements.*

Saturation optimale de la CEC



BESOIN DES CULTURES	P ₂ O ₅	K ₂ O
TRÈS EXIGEANTES	Cultures légumières, pommes de terre, luzerne	Cultures légumières, pommes de terre
MOYENNEMENT EXIGEANTES	Maïs ensilage, sorgho	Luzerne, soja, maïs
PEU EXIGEANTES	Maïs grain, soja	Sorgho



→ MATIÈRES ORGANIQUES

Pour analyser cette composante du sol, il faut observer le taux de matière organique sur le taux d'argile. La norme est fixée entre 17 et 23 %. Plus des trois quarts des sols en Nouvelle-Calédonie sont sous cette norme, ce qui signifie qu'ils manquent de matière organique.

À retenir : *il faut apporter de la matière organique dans les sols, ce qui permettra d'améliorer leur structure.*



CONCLUSION

L'analyse de sol donne une image de votre sol à un instant T : elle vous permet notamment de moduler les apports d'engrais et d'amendements en fonction des caractéristiques de votre sol. Cependant, il est à noter qu'elle reste une image partielle de la fertilité et doit être complétée par des observations du sol (test bêche) et des plantes.

Redécouvrir le fruit à pain

Le Réseau des organisations paysannes des îles du Pacifique (Pifon*), qui réunit 13 pays insulaires de la région dont la Nouvelle-Calédonie, mène un programme dédié au fruit à pain. Zoom sur le potentiel de cette ressource, au regard des enjeux climatiques et alimentaires actuels et à venir.



Cultivé de longue date en Océanie pour son fruit particulièrement riche en glucides, l'arbre à pain a peu à peu été délaissé au profit d'autres féculents, tels que la pomme de terre ou les farines de blé. Toutefois, cette ressource alimentaire riche en eau et en minéraux, rustique et facile à cultiver dans les vergers, pourrait reprendre ses lettres de noblesse dans les années à venir. C'est en tout cas l'objectif que s'est fixé le Pifon à travers un vaste projet de développement de la culture de cet arbre.

CINQ PAYS DE LA RÉGION ENGAGÉS

« Ce programme a démarré en août 2023 à Fidji, lors d'un séminaire du Pifon consacré à l'arbre à pain, détaille Myriam Gallois qui a participé à cette rencontre au titre d'élue de la CAP-NC. Des représentants de l'Institut du fruit à pain d'Hawaï étaient invités pour expliquer ses nombreux potentiels. Par exemple, les feuilles peuvent nourrir les cochons, le fruit se consomme vert ou mûr et on peut le transformer en une farine sans gluten, idéale pour la pâtisserie. » Des arguments qui ont su convaincre, puisque cinq États de la région - Cook, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Salomon, Tonga et Fidji - ont depuis lancé des initiatives en faveur du développement de la culture de l'arbre à pain. Inscrits au cœur

des territoires, leurs projets répondent à des objectifs de sécurité alimentaire, de développement économique durable et de préservation des connaissances traditionnelles. « L'arbre à pain est en effet une réponse parfaitement adaptée à ces enjeux et possède tous les atouts pour redevenir une ressource alimentaire clé dans les pays du Pacifique. »

VERS UNE CULTURE DE TERROIR

Mais qu'en est-il en Nouvelle-Calédonie ? « L'arbre à pain a longtemps été présent dans la culture kanak, associé à l'igname nouvelle pour la préparation des premiers bougnas de la saison, explique Christian Mille, chercheur à l'IAC. Mais sa culture s'est perdue peu à peu. » En cause, l'arrivée de la mouche du fruit à pain (lire l'encadré) et les faibles zones de production puisque cet arbre tropical, qui a besoin de chaleur et d'humidité, se plaît uniquement sur la côte Est et dans une moindre mesure dans le nord des Loyauté. « Dans ce contexte, il serait utopiste d'encourager une culture à grande échelle de l'arbre à pain en Nouvelle-Calédonie, analyse Myriam Gallois. L'idée serait plutôt de s'orienter vers une culture de terroir, circonscrite aux communes qui bénéficient des conditions environnementales adéquates, afin de réintroduire progressivement le fruit à pain sur le marché. »

* The Pacific Island Farmers Organisation Network ou Pifon

Bactrocera umbrosa, la mouche du fruit à pain

Originaire du sud-est asiatique, la mouche du fruit à pain est le principal ravageur des fruits de l'arbre à pain et du jackier. En Nouvelle-Calédonie, elle constitue un frein à la culture de ces espèces, mais aussi un sujet de recherche pour l'Institut agronomique néo-calédonien (IAC). « Les femelles piquent les fruits, même immatures, pour y déposer leurs œufs, les faisant tomber avant leur maturité ou les rendant impropres à la consommation, explique Christian Mille, chercheur en entomologie à l'IAC. Des cultures entières ont été abandonnées en raison des dégâts causés par cette mouche et les moyens de lutte dont nous disposons actuellement (attractifs et insecticides déposés sur les feuilles ou encore ensachage des fruits) sont peu satisfaisants. » Mais les recherches se poursuivent avec de nombreux essais menés tous les ans. « La principale difficulté est d'élever cette mouche afin de réaliser des tests, notamment sur son écologie chimique. Jusqu'à présent, nous n'avons pas obtenu de matériel biologique suffisant, tout comme nos collègues de Malaisie qui travaillent eux aussi sur ce sujet... » En parallèle, l'IAC entretient une collection d'une dizaine de variétés d'arbres à pain, composée de spécimens issus du jardin botanique de Kauai, à Hawaï, et d'accession de variétés locales. Ces dernières feront prochainement l'objet de travaux pour déterminer leurs caractéristiques génomiques afin de mieux connaître les variétés et cultivars calédoniens dans le but de sélectionner les mieux adaptés.

GAMMES DÉDIÉES À NOS AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS CALÉDONIENS



Accompagnement personnalisé
du financement de votre projet



Toutes les solutions pour l'adduction, l'évacuation, l'assainissement, le pompage, la filtration, la nutrition et l'irrigation agricole



ESQ
Etablissements de Saint-Quentin

TEL. : 28.48.23 | esq@esq.nc
NOUMEA



Disponibles
dans nos 2 magasins

PLASTINORD

TEL. : 42.60.00 | vente@plastinord.nc
POUEBOUT

GROUPAMA-GAN ASSURE VOTRE SÉRÉNITÉ ET CELLE DE VOS SALARIÉS.

groupama-gan.nc

SANTÉ
PRÉVOYANCE
ACCIDENTS DE LA VIE



JUSQU'À 3 MOIS OFFERTS* !

Pour les conditions et limites des garanties, se reporter au contrat. Offre valable du 04 mars au 26 avril 2024. 1 contrat = 1 mois offert, 2 contrats = 2 mois offerts 3 contrats = 3 mois offerts sur les contrats individuels (santé et prévoyance) et accident de la vie. Remise pérenne pour les contrats collectifs. Voir conditions en agence. Caisse locale d'Assurance Mutuelle Agricole du Pacifique, Caisse réassurée par GAN-OUTRE-MER IARD-SA au capital de 7 807 392 euros. 344 877 881 RCS Paris. 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris. Établissement de Nouvelle-Calédonie : Complexe Le Centre - Ducos - 30, route de la Baie des Dames - BP DCS 14 - 98865 NOUMEA CEDEX. Document et visuels non contractuels. Édité par Gan Outre-Mer. Crédit photo: Eric Aubry.



Groupama
PACIFIQUE

EN
BREF

Assemblée générale de la FPPN Koné

Le 22 février, l'assemblée générale de la Fédération des pêcheurs professionnels du Nord a fait salle comble. Les pêcheurs professionnels se sont réunis dans les nouveaux locaux de la fédération, mis à disposition par la province Nord. Les partenaires institutionnels étaient conviés : la province Nord, principal soutien financier de la FPPN, et la CAP-NC en tant qu'organisation représentant la profession. Après la présentation du bilan d'activité, des bilans moraux et financiers, la fédération a confirmé son engagement dans l'accompagnement des pêcheurs pour l'obtention du permis de navigation. Les pêcheurs ont pu faire part de leurs problématiques pour la commercialisation en circuit court en province Nord, de la réglementation des prix et de la nécessité de développer leurs débouchés, notamment par la transformation. Certains projets sont en cours d'instruction et pourraient y contribuer. Le responsable du pôle Pêche de la CAP-NC, Denis Labiau, a présenté le bilan des assises de la pêche et la stratégie pour une pêche côtière durable 2023-2033, ainsi qu'un point d'étape sur l'intégration des pêcheurs à la CAP-NC. La campagne pour l'inscription au registre 2024 étant ouverte, le pôle Pêche se tient à la disposition des pêcheurs professionnels pour faciliter leurs démarches.

Assemblée générale de la FPPCPS - La Foa



La Fédération des pêcheurs professionnels côtiers de la province Sud a organisé son assemblée générale le 29 janvier à La Foa. Douze adhérents étaient présents avec, à leurs côtés, le service de la DDDT (direction du Développement durable des territoires) de la province Sud, l'observatoire des pêches côtière de la Nouvelle-Calédonie et le pôle Pêche de la CAP-NC. Au programme : les bilans moral et financier 2023, la présentation du site internet, le budget prévisionnel 2024, les objectifs pour l'année, le bilan des assises de la pêche professionnelle et la stratégie pêche côtière en Nouvelle-Calédonie présentés par la CAP-NC, l'élaboration d'une stratégie de la pêche côtière en province Sud et diverses questions.



Mangeons local !



**+25% de produits locaux dans nos assiettes,
c'est notre ambition !**

Pôle Pêche : cap sur 2024 !

L'événement CAP sur la pêche, organisé par la CAP-NC en novembre dernier à Nouville, a attiré plus de 1 000 visiteurs qui ont pu, entre autres, goûter des produits de la mer. Une belle réussite !

Lors de la première commission pêche de l'année qui s'est tenue le 29 février, le pôle Pêche de la Chambre d'agriculture et de la pêche a présenté les temps forts de 2023 et les actions programmées pour 2024.

La commission a réuni autour du président de la CAP-NC, Jean-Christophe Niaoutou, et de son directeur Guylain de Coudenhove, l'ensemble des organisations professionnelles de la pêche (OPP) représentant les pêcheurs hauturiers et côtiers des trois provinces, les animateurs des fédérations, Marianna Mati, élue de la CAP-NC, l'animateur des pêches et le responsable du pôle Pêche.

RETOUR SUR LES TEMPS FORTS DE 2023

Avec un taux d'exécution particulièrement satisfaisant de 90 % des missions prévues tout au long de l'année, le pôle Pêche a commenté les différentes actions menées en 2023, que ce soit en termes de gouvernance, pilotage et animation, les événements et missions de terrain et les démarches budgétaires avec la levée importante de fonds sur des opérations ciblées - Assises de la pêche, Salon de la pêche de Népoui, journée Cap sur la pêche, le Comité technique Holothuriers - portées par des conventions avec le service du Parc naturel de la mer de Corail (SPNMCP), l'Office français de la biodiversité et les provinces.

PRÉSENTATION DE LA PROGRAMMATION 2024

Cette année, au programme du pôle Pêche : la mise en application de la stratégie de la CAP-NC « Mangeons local ! » qui constituera le fil conducteur sur l'objectif d'augmenter de 25 % la part de produits locaux dans l'alimentation des Calédoniens, en accord avec les objectifs opérationnels pour le lancement d'actions de terrain. Les

orientations suivantes sur le programme « Mangeons local ! » ont été définies ainsi :

- Organiser et structurer les circuits courts ;
- Créer un outil collectif de valorisation des produits de la mer et centrale d'achat ;
- Accompagner au permis de navigation et augmenter le nombre de patrons pêcheurs ;
- Construire une offre de formation ;
- Créer une plateforme itinérante de maintenance marine.

Parmi les actions déclinées tout au long de l'année : l'animation des circuits courts par commune pour la vente en bord de route et les marchés en appui à la FPPCPS (Fédération des pêcheurs professionnels côtiers de la province Sud), la création d'un groupe de travail avec les OPP avec une représentation par pêcherie pour la mise en place d'une unité de valorisation par la transformation des produits de la mer à l'échelle du territoire, ou encore le diagnostic qui permettra de répertorier les professionnels pouvant prétendre au statut de patron pêcheur sous l'égide du SPNMCP.

LES PROJETS EN COURS, AU SEIN DE LA CAP-NC

Le pôle Pêche privilégiera une démarche amont-aval pour accompagner les pêcheurs sur les composantes clés de leur métier que sont la sécurité des navires et la valorisation des pêches, et travaillera sur la mise en œuvre des premières formations pêche de la CAP-NC sur l'ensemble du territoire.

Le projet de plateforme de maintenance marine, consolidé par des formations dédiées, est également à construire avec les professionnels pour répondre aux besoins de chaque province et définir les moyens adaptés (humains, matériels et financiers) en bénéficiant des acquis de la PMA (plateforme de machinisme agricole de la CAP-NC) à adapter aux spécificités des équipements de la filière pêche.

Enfin, des objectifs selon les provinces ont été clairement définis pour inciter les pêcheurs professionnels à adhérer au registre de la CAP-NC et leur permettre ainsi de bénéficier des services de la chambre. Ils se répartissent de la manière suivante :

	Nbre de pêcheurs professionnels	Adhérents CAP-NC	%	Objectifs	
province Sud	125	56	45 %	80	64 %
province Nord	198	46	23 %	90	45 %
province des Îles	41	11	44 %	30	73 %
Total	364	113	31 %	200	55 %

L'objectif ambitieux pour les élus en charge des fédérations sera soutenu par les actions et les missions du pôle Pêche de la CAP-NC sur l'ensemble des maillons de la filière pour l'accompagnement des pêcheurs, dans le cadre de la stratégie partagée par les professionnels et les institutions.

La pêche à la CAP-NC, tout un programme pour 2024 !

+ d'infos

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie
Pôle Pêche - Tél. : 24 31 60 - polepeche@cap-nc.nc
www.cap-nc.nc/pole-peche/

Le label Pêche responsable s'étend aux ateliers de transformation



Le label Pêche responsable est un signe de qualité et d'origine qui valorise un ensemble de démarches en faveur de la pêche durable et de l'environnement. Après la pêche hauturière et la pêche côtière, les ateliers de transformation de produits de la pêche hauturière se sont aussi engagés dans cette démarche depuis juin 2022.



Un cahier des charges intitulé « Opérateur de la chaîne de transformation de produits issus de la pêche hauturière » a été créé conjointement par la Fédération des pêcheurs hauturiers et l'association des industriels transformateurs de poisson hauturier : il s'inscrit dans le prolongement de celui de la pêche hau-

turière responsable. Son objectif premier est d'assurer la traçabilité des produits certifiés Pêche responsable hauturière, de la pêche au consommateur, et de garantir aux consommateurs la qualité des produits transformés, le respect de l'environnement, de la sécurité et des conditions de travail. Il ne concerne pour le moment que les ateliers de transformation des pro-

duits issus de la pêche hauturière, dont les armements sont tous certifiés Pêche responsable. Depuis avril 2023, les entreprises Pacific Tuna et Pescana sont toutes les deux certifiées Pêche responsable. Elles ont été accompagnées dans leur démarche par le pôle d'animation des signes de qualité de la CAP-NC.

TÉMOIGNAGE

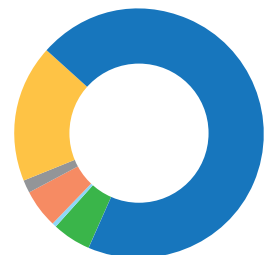
« Il était important pour les ateliers d'avoir un référentiel Pêche responsable et la possibilité d'être également certifiés afin de permettre la continuité de l'affichage du signe de qualité sur les factures qui arrivent chez les clients et participer ainsi à la bonne information sur les pratiques de la pêche hauturière en Nouvelle-Calédonie. Mais il était également fondamental de pouvoir entrer « officiellement » dans la démarche, car de fait nous étions déjà engagés, depuis plusieurs années, dans un cycle vertueux d'amélioration de nos pratiques et des procédures afin de faire évoluer la qualité et la durabilité des produits proposés aux utilisateurs et consommateurs. La durabilité des produits ne porte pas du tout sur la ressource directement, mais essentiellement sur tout ce qui l'entoure une fois les poissons capturés. Par exemple, la consommation d'énergie, la gestion des déchets, la robustesse de notre système qualité, la traçabilité... »

La filière pêche hauturière est composée tout autant des pêcheurs, qui sont l'origine de notre existence, que des ateliers qui permettent non seulement la mise sur le marché local, mais aussi d'absorber une partie des pics de production. Être certifié Pêche responsable, c'est pour nous une façon de montrer notre appartenance à cette filière. »

JESSICA BOUYÉ, directrice d'exploitation de Pacific Tuna

Production de la filière hauturière en pourcentage PÊCHE ET ATELIERS DE TRANSFORMATION

- Thon blanc : 69,86 %
- Thon jaune : 17,73 %
- Thon obèse : 1,59 %
- Marlin : 5,27 %
- Espadon : 0,33 %
- Divers : 5,23 %



Une baisse d'environ 17 % a été observée en 2023, par rapport à 2022. Il est tout de même à souligner que la Nouvelle-Calédonie reste autosuffisante en thon à 100 %.

+ d'infos

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie
Pôle Développement durable
Service des Signes de qualité - Tél. : 78 95 04
siqo@cap-nc.nc - signesdequalite.nc

OFFRE EXCEPTIONNELLE

Photo non contractuelle



Tracteur JXM 75 ou 90

à partir de

2 740 000F*



*Défiscalisation de 30% déduite. Offre réservée aux professionnels éligibles au dispositif d'aide fiscale métropolitaine LODEOM, sous réserve d'acceptation du dossier par le cabinet FINETROPIC. Offre valable jusqu'au 30/06/2024, dans la limite des stocks disponibles. Plus d'informations et conditions en concession.

Construisons notre pays, économisons l'énergie.

41.47.00 **CIPAC**
Industrie

[f CIPAC Industrie NC](#) www.cipac-industrie.nc



Choisissez un véhicule qui
vous ressemble

System
Lease

La solution pour les professionnels.

[27 27 30](tel:272730)

[f System Lease NC](#)

EN
BREF

Une première plateforme de compostage labellisée RACINES

Le label RACINES incarne l'engagement des producteurs calédoniens de compost en faveur d'une démarche qualité, une initiative qui prend son envol et aspire à essaimer dans le futur. Bravo à Mango Environnement pour son engagement exemplaire dans la démarche RACINES, ouvrant ainsi la voie à d'autres plateformes. Ce label, porté par Valorga, repose sur un cahier des charges rigoureux visant à garantir aux utilisateurs un compost local de qualité répondant à leurs besoins spécifiques.

Pour en savoir plus sur le label RACINES, rendez-vous www.valorga.nc et consultez la page : Les amendements et engrais organiques locaux.

Valorga NC : Tél. : 97 18 30 - valorga@valorga.nc - www.valorga.nc



Des journées techniques dédiées aux analyses de produits organiques



Les dernières journées techniques sur les produits organiques, organisées par Valorga, ont connu un véritable succès ! Au programme : compréhension de l'intérêt des produits organiques pour les sols, interprétation des analyses, doses d'apport, réglementation locale et bien plus encore... Ces journées ont été

clôturées par une visite impromptue de la plateforme de compostage du SIMV Sud à La Foa, ajoutant une dimension concrète et instructive à l'événement. Elles offrent une opportunité unique de rassembler les acteurs de la filière de valorisation des matières organiques, favorisant un échange riche en expériences et connaissances. Chacun bénéficie ainsi des savoirs et expertises des autres participants, créant un environnement propice à l'apprentissage collaboratif.



Valorga NC : tél. 97 18 30
valorga@valorga.nc
www.valorga.nc

Des recettes à base de produits locaux



Le collectif Food Forest Connexion, créé par des agriculteurs en agroforesterie, promeut le "Manger local et de saison" et vient de sortir

un livret de recettes innovantes et gourmandes à réaliser à partir des produits locaux. Soutenu et financé par la Communauté du Pacifique, ce livret met en avant la nécessité de favoriser et de promouvoir la consommation locale.

LA COOP1, UN OUTIL STRUCTURANT

L'association Bio Fetia, homologue de Bio Calédonia en Polynésie française, a identifié la coopérative Coop1 comme un modèle inspirant. Les échanges entre les territoires vont permettre d'alimenter le projet de création d'une coopérative à Raiatea et de structurer le plan d'évolution de la Coop1. Sans but lucratif, une coopérative agricole de production est constituée par des agriculteurs en vue d'améliorer les conditions de production, d'assurer l'utilisation mutuelle d'outils et de faciliter l'écoulement des produits avec ou sans transformation. La coopérative appartient aux agriculteurs et est considérée comme la prolongation des exploitations agricoles. Ce type de regroupement apparaît souvent comme la solution la plus adaptée pour favoriser l'organisation de la production par rapport au marché. Son mode de gouvernance, un homme une voix, et son impact sur le territoire en font un acteur clé de l'économie sociale et solidaire. Ce projet est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par la Communauté du Pacifique (CPS) dans le cadre de PROTEGE.



Renseignements :

- Coop1 : tél. 95 95 50 - secretariat@coop1.nc
- Bio Calédonia : tél. 79 34 21
direction@biocaledonia.nc
- Opa0 : tél. 78 29 83 - cfontfreyde@opao.nc

➤ Visite du WWF France



À l'occasion d'une mission sur le territoire du directeur des programmes du WWF France Yann Laurans, le président de la CAP-NC, Jean-Christophe Niaoutou, le directeur et les techniciens de la CAP-NC qui suivent le projet, ainsi que le maire de Bourail, Patrick Robelin, se sont retrouvés à Nessadiou sur le premier site implanté dans le cadre du projet PERENNE (financé par l'Initiative Kiwa), en bordure de la Néra. Plusieurs aménagements de berge, au travers de chantiers participatifs, vont avoir lieu chez des agriculteurs du bassin versant de la Néra dans les prochains mois. Ce moment d'échanges a été l'occasion de rappeler les enjeux importants du projet sur la sauvegarde des terres agricoles, la qualité des rivières et la santé du lagon, et l'engagement fort de la CAP-NC, aux côtés du WWF-NC dans cette opération, qui pourrait à l'avenir être reproduite dans d'autres zones du territoire.

Lauréates de l'appel à projets innovants



En 2023, l'Agence rurale a lancé l'appel à projets innovants "Plantes utiles de Nouvelle-Calédonie" qui vise à valoriser les ressources végétales pour un développement durable et une plus grande autonomie alimentaire du territoire. Le 15 février, les trois lauréates ont reçu leur prix des mains de la présidente de l'Agence rurale, Omayra Naisseline. Bravo !

- **Camille Fossier**, Sème Sème but different - Projet : production de semences locales et suivi technico-économique de variétés comestibles d'intérêt
- **Laura Lagourgue et Lydiane Mattio**, Algaco - Projet : les macroalgues de Nouvelle-Calédonie pour l'alimentation et la cosmétique
- **Pauline Bonaventure**, Ecogourmet - Projet : les plantes halophytes pour l'alimentation humaine (achards, pesto...) et comme solution de décontamination de milieux pollués (bioremédiation) aux crevetticulteurs



UNE GAMME FAITE POUR LES PROS



T-BOSS 550



M565Li

à partir de

1 100 000 F TTC
défiscalisation possible

ROYAL MOTORS
CYCLES

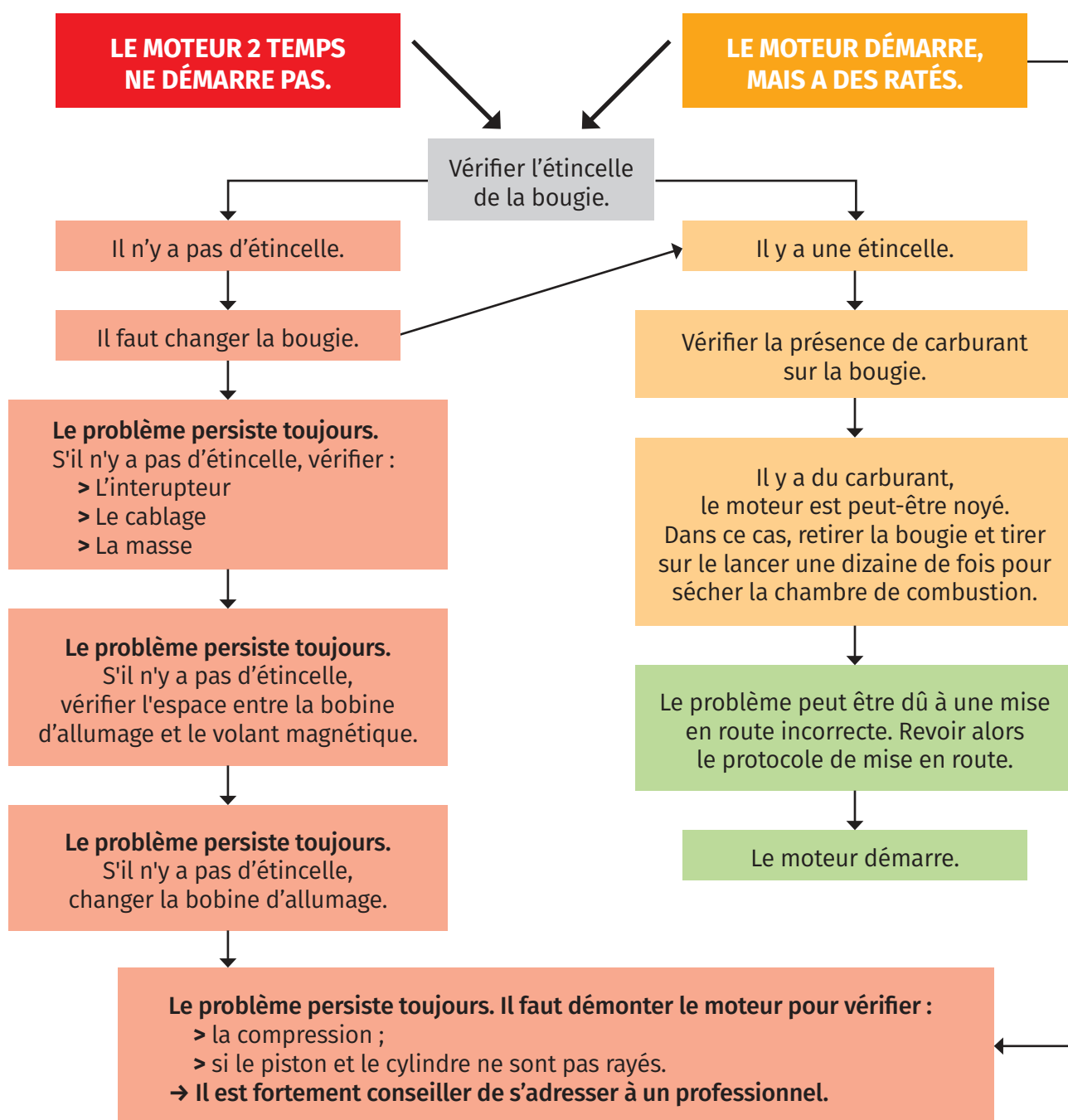
ROYAL MOTORS 71 RUE E. UNGER
TÉL. : 24 04 00 - www.royalmotors.nc
f Linhai Nouvelle-Calédonie

LA CONCESSION NORD ZI DE KONÉ
TÉL. : 27 08 30 - www.laconcessionnord.nc
f La Concession Nord

LA CONCESSION
NORD

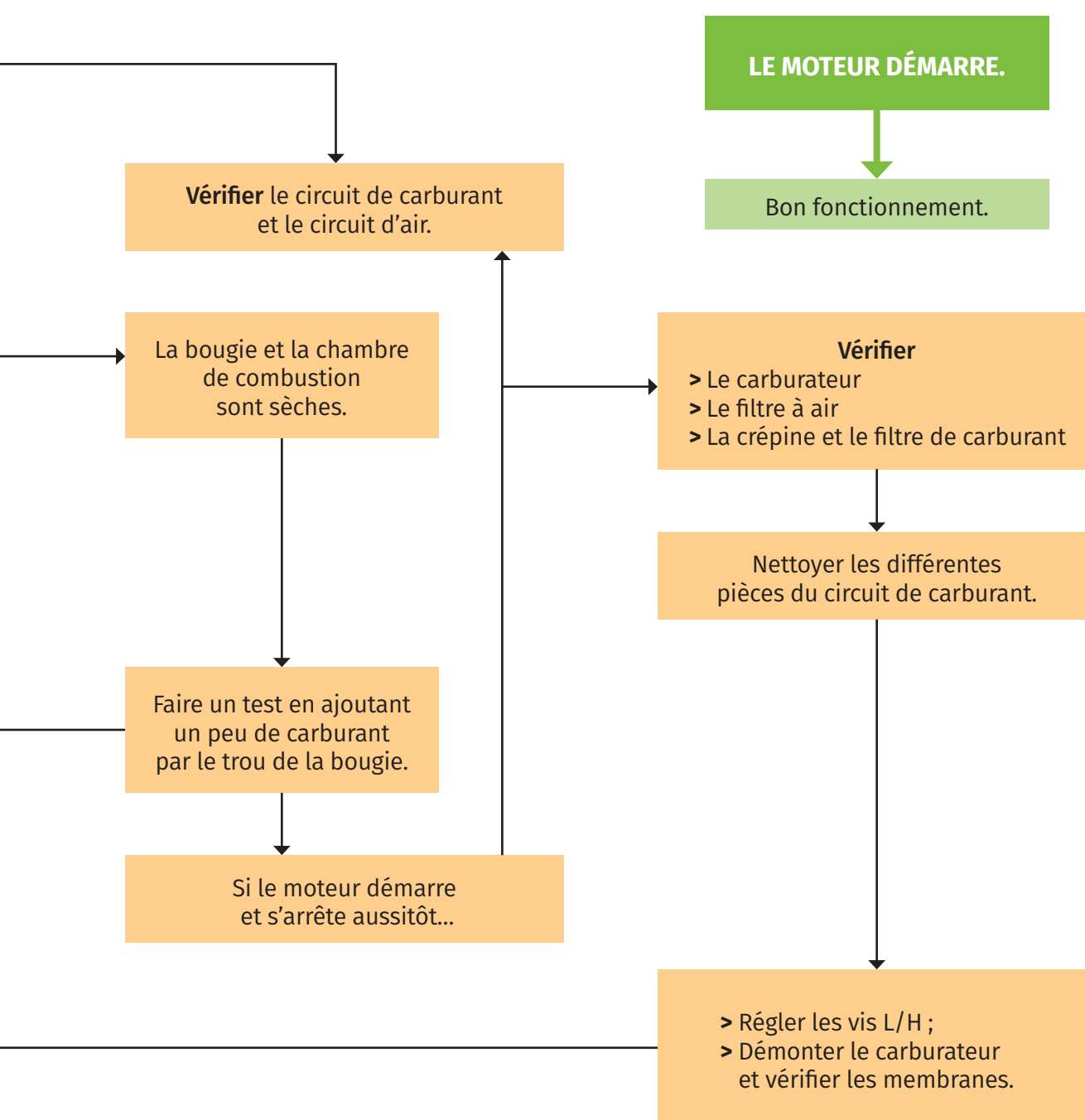
Conseils pour les pannes sur des équipements avec moteur 2 temps

Le matériel agricole, et notamment celui équipé de moteur 2 temps, doit être entretenu régulièrement pour être plus performant, offrir une utilisation optimale sur les exploitations, avoir une durée de vie plus longue et éviter au maximum les risques pour la sécurité. Malgré toutes les précautions, une panne peut survenir... Retrouvez les conseils des techniciens de la plateforme de machinisme agricole de la CAP-NC, Lorenzo Zinni et Léon Wauté, pour trouver les pannes des engins à moteur 2 temps et quelles solutions mettre en œuvre.



PROTOCOLE DE DÉMARRAGE D'UN MOTEUR 2 TEMPS

- Mettre le contacteur sur *ON* ou *Start* ;
- Verrouiller la position accélérée ;
- Mettre le starter en position fermée (*ON* démarrage à froid) ;
- Tirer sur le lanceur : la machine doit démarrer et caler ;
- Mettre le starter en position ouverte (*OFF*), celle utilisée pour travailler ;
- Tirer sur le lanceur : la machine démarre. Il faut accélérer pour désengager l'accélération en pressant la commande d'accélérateur pour l'accompagner vers un régime normal.



Valorisation des matières organiques : rendez-vous en juillet avec Valorga

Dans le cadre d'une initiative novatrice, Valorga organise un séminaire sur l'économie circulaire des déchets organiques en Nouvelle-Calédonie, en collaboration avec la CAP-NC et l'IAC. Cet événement, prévu du 2 au 4 juillet, constitue une étape cruciale pour explorer les possibilités offertes par une valorisation durable des matières organiques dans le secteur agricole. Soutenu par l'Ademe et l'Agence rurale, le séminaire se positionne comme un rendez-vous incontournable pour tous les acteurs de l'agriculture calédonienne.



Lors du rendez-vous Tech&Bio en octobre 2022, le Stand de Valorga promeut la valorisation des matières organiques.

L'objectif premier du séminaire est de poser un socle commun et partagé de connaissances sur l'importance cruciale des matières organiques pour les sols calédoniens, ainsi que sur les principes de l'économie circulaire qui sous-tendent leur valorisation. Il vise également à mettre en lumière les différents acteurs des filières de valorisation des déchets organiques, tout en tenant compte du contexte spécifique de la Nouvelle-Calédonie. Cette initiative aspire à amorcer la normalisation des matières organiques à l'échelle locale, garantissant ainsi la qualité des amendements organiques utilisés. Pour atteindre cet objectif, le séminaire proposera différentes activités : visites de sites de traitement et de transformation des matières organiques, animations techniques sur le terrain et présentation des résultats de recherche. Il offrira également des moments d'échange et de réflexion sur la mise en place d'un cadre réglementaire territorial adapté aux conditions locales.

UN SÉMINAIRE À L'APPROCHE NOVATRICE

Une caractéristique particulière de l'événement est son approche novatrice en termes de réglementation. Plutôt que de simplement reproduire les normes métropolitaines, Valorga s'engage à collaborer étroitement avec les collectivités et autres parties prenantes pour développer des solutions réglementaires adaptées au contexte calédonien. L'objectif est de concilier respect de l'environnement, qualité des amendements locaux et particularités de la Nouvelle-Calédonie dans une démarche qui favorise le développement durable de notre agriculture.

Ce séminaire promet d'être une étape importante dans le développement de l'agriculture locale. Il offre une opportunité unique aux acteurs locaux de s'engager dans un dialogue constructif, d'échanger des idées et de contribuer à façonner un avenir plus durable pour notre île. Cette approche collaborative reflète l'engage-

ment des adhérents de Valorga à travailler en partenariat avec l'ensemble des acteurs afin de promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement et adaptées à notre contexte unique.

Le programme du séminaire ainsi que les modalités de participation seront communiqués dans le prochain numéro de La Calédonie agricole. Les informations seront également disponibles sur le site internet de Valorga et les réseaux sociaux (Facebook & LinkedIn). Restez connecté !

Valorga, au service de l'économie circulaire des matières organiques

Le cluster Valorga joue un rôle central dans l'organisation de ce séminaire en mobilisant l'ensemble des adhérents. Fondée sur les principes de l'économie circulaire, l'association s'efforce de valoriser les déchets organiques et de promouvoir des solutions innovantes pour une agriculture plus écologique et résiliente. Regroupant des gestionnaires de déchets, des transformateurs et des utilisateurs, Valorga fédère ainsi l'ensemble de la filière de valorisation des matières organiques, favorisant ainsi une synergie entre les différentes parties prenantes.

+ d'infos

Valorga NC : tél. 97 18 30

valorga@valorga.nc

Valorga NC - www.valorga.nc



TERREAU DE QUALITÉ PROFESSIONNELLE

! NOUVEAU !

Pour les semis et le repiquage.
Fractions fines.

Vente à la palette, prix dégressifs.
A l'enlèvement ou en livraison sur
l'ensemble du territoire.

Mélange Premium composé de
tourbes blondes, de tourbes
noires, et de perlite.

Enrichi en Biostimulants naturels:

- BioRoots
- Trichodermas
- Micro-éléments
- Agent mouillant



Les Trichodermas, des champignons méconnus du monde souterrain !

Ces micro-organismes bénéfiques s'installent dans le terreau, créent un environnement propice à la santé de vos plantes.

Grâce à leur action symbiotique, les Trichodermas favorisent l'absorption des nutriments, renforcent les racines et protègent contre les pathogènes nuisibles.

Pour des plantes saines et vigoureuses !



Substrat validé par Bio Calédonia
Normes n.o.a.b



COMPOSITION

Tourbe blonde :	40%
Tourbe noire :	54%
Perlite :	6%
Trichodermas :	0,1Kg/m ³
BioRoots :	0,150L/m ³
<i>Stimulant racinaire avec micro-éléments : Bore (B)-Fer (Fe)-Manganèse (Mn)-Molybdène (Mo)</i>	
Agent mouillant :	0,150L/m ³ <i>(à base de Lignine)</i>
pH :	5,9 - 6,3
Conductivité :	0,65mS/cm ³
Capacité de rétention à sec :	800ml/L
Masse nette :	12Kg
Volume :	50L

Distribution aux professionnels par Green Pro Sarl - 26 rue Papin, Ducos - Nouméa - 302724 / 866409 - RCS 1535 913

Vous connaissez des agriculteurs traditionnels ou des pêcheurs côtiers qui ne sont pas encore membres de notre chambre consulaire ?

Devenez les ambassadeurs de notre maison commune !



Un seul cap à suivre pour faire partie de la maison commune des agriculteurs et des pêcheurs :

appelez le
243 160



Si vous connaissez des personnes intéressées, demandez-leur de nous appeler. Nous les rappellerons !

La formation d'encadrant d'équipe de la Nouvelle-Calédonie a débuté

La Chambre d'agriculture et de la pêche vient de lancer cette formation en alternance. La rentrée a eu lieu le 26 février pour six alternants salariés issus des trois provinces.

La CAP-NC, habilitée depuis 2023 à dispenser la formation d'encadrant d'équipe, a constitué son tout premier groupe d'alternants. Pour Valérie Hanne, responsable du service formation, cette formation est une nécessité. « Il existe un réel besoin puisqu'en général l'apprentissage pour ce type de poste se fait sur le tas. Avec cette formation, on acquiert des compétences qui ne s'improvisent pas : animer une réunion, connaître les procédures en hygiène, sécurité et environnement, prendre les bonnes décisions en cas d'accident, maîtriser les rouages des ressources humaines, se projeter dans le temps ou, encore, anticiper l'exécution d'une tâche pour prévoir les outils nécessaires. »

PLANIFIER, GÉRER, ANIMER, SUIVRE ET MANAGER

Côté pédagogie, sont abordés la planification et la gestion de l'activité, le suivi de la qualité de l'exécution des travaux, le management et l'animation d'une équipe, l'organisation de la sécurité de l'équipe au quotidien. Pour appréhender les aspects comportementaux, les alternants apprendront à détecter un comportement à risque lié aux addictions (alcool ou cannabis) et travailleront l'estime de soi, la confiance en soi et l'expression orale. Chaque alternant bénéficie de recommandations sur la mise en application du savoir en entreprise, d'un coaching personnalisé pour réussir à valider toutes les compétences jusqu'au rapport final. Dans cette première promotion, où une alternante vient de Maré et une autre de Koné, la tranche d'âge varie de 38 à 55 ans et les alternants évoluent dans des secteurs différents : agricole (3), BTP (2) et industrie (1). « Cette formation concerne tous les domaines où les tâches quotidiennes sont manuelles », précise Valérie Hanne. Pendant neuf mois, l'enseignement théorique est dispensé une semaine par mois au CFA par trois formateurs dans leur domaine respectif et la mise en pratique a lieu en entreprise. Fin de la formation, le 11 octobre, et présentation à l'examen du 14 au 18 octobre 2024.



Régine Washetine en train de passer l'épreuve de SST (sauveteur secourisme au travail), qui fait partie des prérequis à obtenir pour suivre la formation.

» TÉMOIGNAGE

« Diplômée de Do Neva, je suis salariée depuis 2008 au Cadrl, une association qui regroupe, à la Roche, la CAP-NC, l'IAC, Bio Caledonia, Arbofruits et l'Adecal, sur un terrain de plusieurs hectares. J'ai été embauchée en tant que responsable en production de plants maraîchage. J'entretiens les jeunes plants de poivron, pastèque, salade, tomate, concombre et d'aromatiques, puis on organise un petit marché pour vendre la production. J'aime le monde agricole et ce que je fais. On travaille en équipe, on s'entraide si un des quatre ouvriers, le technicien ou l'arboricultrice en ont besoin. Lorsque je veux un renseignement ou un conseil, je vais voir les autres structures. [...] Il y a deux ans, j'ai lu l'article sur la formation d'encadrant d'équipe et j'ai eu envie de tenter ma chance. J'ai fait les démarches en accord avec mon directeur, devenu mon tuteur. Il m'encourage dans mon projet de formation professionnelle continue. Avec les cours, je vais apprendre à parler en public, à avoir plus confiance en moi et découvrir plus de choses sur nos métiers : en droit, en hygiène et sécurité. Je vais pouvoir mettre en pratique ce que j'apprends pour améliorer le fonctionnement au quotidien, maintenir une bonne entente et créer plus de relations entre nous. »

RÉGINE WASHETINE,
alternante et responsable maraîchage au Cadrl
(Centre d'appui au développement rural loyaltien) à Maré

+ d'infos

Service formation de la Chambre d'agriculture et de la pêche
Tél. : 24 31 69 / 24 63 74 / 23 62 52 - formation@cap-nc.nc

Vos prochaines formations - avril à août 2024

THÈME	DATE	LIEU	DURÉE	PUBLIC	PAYANTE	ORGANISME DE FORMATION
THÉMATIQUES AGRICOLES*						
Transformation des productions animales	du 26 au 28 mars	Port-Laguerre, Païta	3 jours	province Sud	Non	CFPPA Sud
Parcours de formation en maraîchage plein	du 23 avril au 11 juin (1 j./sem.)	province Sud	8 jours	province Sud	Non	CFPPA Sud
Parcours de formation en arboriculture fruitière	du 16 mai au 4 juillet (1 j./sem.)	province Sud	8 jours	province Sud	Non	CFPPA Sud
Ouvrier agricole en production végétale	d'avril à août	Port-Laguerre, Païta	4,5 mois	Porteurs de micro-projet et futurs salariés agricoles	Non	CFPPA Sud
Piloter mon exploitation agricole (gestion)	juin - à définir	Port-Laguerre, Païta	4 jours	Tout public	Non	CFPPA Sud
La planification de la production*	à définir	Port-Laguerre, Païta	1 jour	province Sud	Oui	CFPPA Sud
Les techniques de multiplication des végétaux*	à définir	Port-Laguerre, Païta	1 jour	province Sud	Oui	CFPPA Sud
Formation d'adultes (relatif à l'agrément de la DFPC)*	du 27 au 29 mars et du 17 au 19 avril	Pouembout	2 x 2,5 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Production hors-sol : implanter et gérer ses cultures et optimiser leur gestion*	2 et 9 avril	Pouembout	2 x 1 jour	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Entretien de petits matériels agricoles*	4 et 5 avril	Pouembout	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Entretien motobineuse (motoculteur)*	8, 9 et 10 avril	Pouembout	3 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Initiation à l'apiculture*	9, 10, 15 et 16 avril	Pouembout	2 x 2 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Certiphyto NC-1*	11 avril	Pouembout	1 jour	Tout public, professionnels	Oui	CFPPA Nord
Tracteur agricole : choisir un modèle compatible avec ses besoins*	10 mai	Pouembout	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Micro-aspersion et irrigation : comment monter et piloter son projet ?*	14 et 15 mai	Pouembout	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Protection agroécologique des cultures maraîchères	21 mai	Pouembout	1 jour	Tout public, professionnels	Oui	CFPPA Nord
Certiphyto NC-3*	13, 20 et 27 juin	Pouembout	3 jours	Tout public, professionnels	Oui	CFPPA Nord

CERTIPHYTO-NC (obligation règlementaire)

CERTIPHYTO-NC 1	10 avril	Pouembout	1 jour	Acheteurs et utilisateurs de PPUA (produits phytosanitaires à usage agricole) classés non toxiques et non CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques)	Oui	CAP-NC
	17 avril	Bourail				
	24 avril	Bourail				
	24 avril	Canala				
	14 mai	Nouméa				
CERTIPHYTO-NC 3	Renouvellement en candidat libre ou test de renouvellement 4 sessions : 2 avril à Nouméa, 4 et 11 avril à Pouembout, 23 avril à Bourail		2 heures	Acheteurs et utilisateurs de PPUA sans restriction et agriculteurs importateurs de PPUA pour leur activité, sans revente	Oui	CAP-NC
	Renouvellement formation + évaluation 1 sessions : 4 avril à Pouembout, 25 avril à Bourail		1 jour			
	26 et 27 mars, 2 avril	Nouméa	3 jours			
	3, 9 et 11 avril	Pouembout				
	16, 18 et 23 avril	Bourail				
CERTIPHYTO-NC 4	Renouvellement formation + évaluation 1 session : 18 et 19 juin		2 jours	Importateurs et distributeurs de PPUA, conseillers agricoles et prestataires de service	Oui	CAP-NC
	9, 10, 23 et 24 avril	Nouméa	4 jours			
	22, 23, 28 et 29 mai	Bourail				

➤ Pour vous inscrire aux formations CERTIPHYTO-NC, contactez le service formation de la CAP-NC : tél. 24 63 74 - formation@cap-nc.nc
La CAP-NC propose des formations Certiphyto-NC de recyclage.

Inscriptions auprès du service formation. Pour rappel, le délai admissible pour le renouvellement NC3 et NC4 est de 6 mois après la date de fin de validité. Au-delà, les participants devront suivre à nouveau une session initiale pour obtenir leur Certiphyto.

Sous réserve de modification des dates et lieux - mars 2024
* Ces formations seront ouvertes sous réserve d'un nombre minimum d'inscriptions

■ Pour les formations Certiphyto-NC, d'autres dates peuvent être proposées : appelez l'organisme de formation et faites remonter votre besoin !

Vos contacts Et rendez-vous sur : [@formationagricolenc](https://www.facebook.com/formationagricolenc)

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie :
tél. : 24 63 74 - formation@cap-nc.nc

CFPPA Nord :
tél. : 47 70 50 / 76 89 77
cfppanord@lagoon.nc

CFPPA Sud :
tél. : 43 01 43
cfppasud@canl.nc

Fiaf

Pour les formations payantes de vos salariés, contactez le Fiaf, Fonds interprofessionnel d'assurance formation. Tél. : 47 68 88 • contact@fiaf.nc • www.fiaf.nc



**EN
BREF**

Un bus tour pour SoLife

Le projet SoLife, mené par REPAIR et Valorga et financé par l'OFB (Office français de la biodiversité) et l'Agence rurale, se poursuit avec un Bus tour sur trois exploitations ciblées pour leurs pratiques en faveur d'une agriculture régénérative. Julien Lebreton, Agnès Lorrain et Franck Soury-Lavergne ont accueilli les porteurs de projet et leurs invités sur leurs parcelles pour échanger sur la biodiversité et la fertilité des sols.

Merci à Christian Mille de l'IAC, Frédérique Ablain-Barrière d'Animasciences, le Dr en biologie Tomas Pavliceck, Nicolas Hugot de la CAP-NC et David Garrigou d'AGRI New Concept pour leurs interventions et leur intérêt pour SoLife. D'ici la fin du projet prévue en septembre 2024, deux autres rencontres techniques seront organisées sur les exploitations pilotes de SoLife : à Lifou, chez Jonathan Zeoula, et à Pouembout, au lycée Michel-Rocard.

Suivez le projet SoLife sur les pages Facebook de REPAIR et Valorga NC !



REPAIR. Tél. : 74 76 24

contact@repair.nc - repair.nc



De gauche à droite, Alizée, directrice, Ophélie, animatrice en province Nord, AnneSo, animatrice en province Sud, Sriani, coordinatrice (sur le départ) et Fred, animateur en province des îles.

Nouvelle équipe à Bio Calédonia

En cette rentrée 2024, les adhérents de l'association se sont activement mobilisés sur l'ensemble du territoire pour reprendre visites d'inspection, échanges entre groupes locaux et réunions d'administrateurs, et ce afin d'assurer la labellisation Bio Pasifika des productions agricoles locales conformes au cahier des charge de la Norme océanienne d'agriculture biologique. Les adhérents participent ainsi pleinement à la transition vers des pratiques vertueuses. Ils sont soutenus dans cette démarche par une équipe de cinq salariés composée de quelques nouveaux visages que nous vous présentons ici.

Bio Calédonia - Tél. : 79 34 21
direction@biocaledonia.nc



Des permanences pour soutenir les entreprises en difficultés



Dans un contexte de crise qui impacte les entreprises, le FIAF propose un accompagnement et des financements sur mesure, via son offre de service RELANCE, pour répondre aux difficultés des entreprises sous l'angle du renforcement de ses compétences. Des fonds complémentaires à l'enveloppe de 400 000F annuelle peuvent être débloqués afin de mettre à disposition des structures employeuses un accompagnement et des financements adaptés pour leurs salariés. Une permanence est assurée par les conseillères tous les mardis matin de 8 h à 12 h ou vous pouvez compléter le formulaire de demande sur le site www.fiaf.nc/employeurs/relance.

+ d'infos

Fonds interprofessionnel d'assurance formation. Tél. : 47 68 68 (en matinée)
contact@fiaf.nc - www.fiaf.nc

L'IAC quantifie le stockage de carbone en verger d'agrumes



Les actions de recherche mises en œuvre par l'IAC depuis 2019 sur la parcelle de la station de recherche agronomique de Pocquereux permettent aujourd'hui de quantifier les stocks de carbone du verger. Les stocks contenus dans la biomasse aérienne et racinaire des organes - fleurs, fruits, branches, feuilles, porte-greffe et racines - ont été déterminés à partir de l'arrachage et l'excavation totale d'orangers. Ces travaux ont été couplés à des récoltes pluriannuelles de la litière retournant au sol (feuilles, tiges, fleurs et fruits avortés) et au suivi de croissance des arbres. Les résultats ont permis de déterminer le stock de carbone sur pied aérien et racinaire et d'estimer la

productivité primaire nette (NPP) du verger sur les 4 premières années d'exploitation. Ces suivis se poursuivront pendant sa durée d'exploitation ; les stocks de carbone des sols seront déterminés en 2024. Ces informations permettront d'affiner le bilan carbone du verger, de quantifier l'impact des pratiques culturales sur les flux et appréhender les leviers quant au stockage de carbone en contexte climatique subtropical.

Pour en savoir +

contact audrey.leopold@iac.nc
www.iac.nc



Principales composantes de la productivité primaire nette (NPP) du verger (en kgC.ha-1.an-1). Les composés organiques volatiles (COV), l'exsudation racinaire, l'herbivorie, ne sont pas considérés dans le calcul de la NPP

Illustration © Audrey Leopold



JUSQU'AU 31 MAI
PROMOTIONS
STIHL®

**NETTOYEURS HP
 THERMIQUES**

À partir de :

89 900 FTTC

Venez découvrir en magasin
 l'ensemble de notre gamme !



41 95 30



44 35 78



42 55 42



47 62 78



Jusqu'à
290 bar

Photo non-contractuelle.



Ducos - 14 rue ampère

Tel. 28 15 58

www.ducos-quincaillerie.nc

AgriPro'Sud

Une plateforme dédiée au plan de professionnalisation
 des agriculteurs de la province Sud

« Penser proximité, agir durablement. »

FORMATION ET
 ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE



ACCOMPAGNEMENT
 AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



VALORISATION DES
 COMPÉTENCES



RÉGLEMENTATION



Direction du développement durable des territoires (DDDT)

Nouméa : 20 34 00 | Païta (à Port-Laguerre) : 20 39 50 | La Foa : 20 39 20 | Bourail : 20 39 00

EN SAVOIR +

province-sud.nc/agriprosud



AGIR POUR
 L'AVENIR



Pocquereux Randonnées, là où l'âme de la Brousse se révèle

Situé à environ 10 km de La Foa, Pocquereux Randonnées est bien plus qu'un simple lieu de promenade : c'est une invitation à s'immerger au cœur de la nature broussarde.



HÉBERGEMENT À LA FERME DE POCQUEREUX

Pocquereux est bien plus qu'une ferme. C'est un lieu où le temps ralentit, où vaches et moutons vivent en harmonie. Marchez dans leurs pas, sentez la terre sous vos pieds, et laissez-vous imprégner de l'âme du stockman. Ici, vous n'êtes pas un simple visiteur, vous êtes un invité. Les bungalows et les dortoirs vous accueillent chaleureusement. Imaginez-vous, le soir venu, assis sous le porche, écoutant les murmures de la Brousse, les étoiles scintillant au-dessus de vous.

ACTIVITÉS INOUBLIABLES À POCQUEREUX

- > **Randonnées à cheval** : montez en selle et laissez-vous emporter par la puissance et la grâce des chevaux. Parcourez l'immense vallée de Pocquereux, traversez les plaines de savane à niaoulis et découvrez les magnifiques paysages de la région de La Foa.
- > **VTT** : si vous préférez les deux roues, enfourchez votre VTT et partez à l'aventure. Les circuits balisés vous mèneront à travers des sentiers secrets et des panoramas à couper le souffle.

> **Randonnées pédestres** : marchez, respirez et laissez la nature vous imprégner. Suivez les sentiers pour découvrir quelques engins historiques exposés et la réhabilitation d'une ancienne piscine à bétail. Les panneaux d'information vous permettront d'en savoir plus sur cette partie du patrimoine historique de la Calédonie.

LES TARIFS

1 - Hébergement (par nuit) :

- Bungalow (1 personne) : 10 000 francs
- Bungalow (2 personnes) : 15 000 francs (+2 500 francs par pers. supp.)
- Bungalow (5 personnes) : 22 500 francs
- Bungalow (7 personnes) : 27 500 francs
- Dortoir : 2 500 francs par personne
- Camping : 2 000 francs par personne

2 - Restauration :

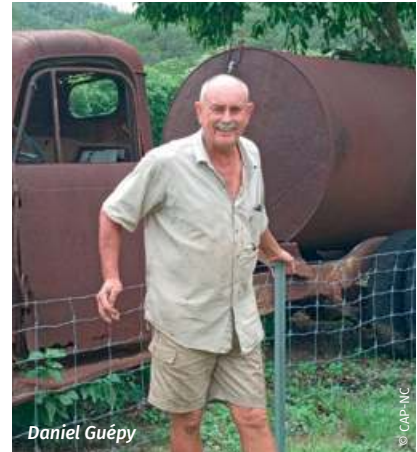
- Menu : 3 000 francs par personne (2 000 francs - 10 ans)
- Petit déjeuner : 1 500 francs par personne (750 francs - 10 ans)

3 - Location du site (1 à 25 personnes) :

75 000 francs + 2 500 francs par pers. supp.

4 - Randonnée équestre :

- 1/2 journée : 7 500 francs



Daniel Guépy

- Journée complète : 16 000 francs
- 2 jours (minimum 4 personnes) : 45 000 francs

Attention, il y a quelques règles à respecter pour votre sécurité : le port de la bombe est obligatoire et le galop interdit.

Comment s'y rendre ?

Pocquereux Randonnées se trouve à environ 1 h 20 par la route depuis Nouméa.

Pour plus d'informations, contactez Pocquereux Randonnées : tél. 77 32 54



UN PEU D'HISTOIRE

Au cœur de Pocquereux, une histoire peu connue se dévoile : celle des piscines à bétail. Entre 1945 et les années 1990, ce sont des centaines de bovins qui se sont baignés dans la piscine à bétail de Pocquereux. Ils y entraient pour lutter contre la prolifération des tiques. C'est cette histoire, qui retrace une partie du quotidien des stockmen, que la famille Guépy et la Fondation des pionniers racontent au travers de la réhabilitation de la piscine à bétail. En 1942, les soldats américains arrivent et amènent avec eux les tiques. Ces parasites prolifèrent rapidement, causant des ravages chez les animaux. Les éleveurs et les communes ont dû construire des piscines à bétail pour traiter le cheptel. Celle de Pocquereux a été utilisée de 1945 à 1995 pour protéger les bovins contre la tique. Aujourd'hui, les visiteurs peuvent découvrir cette tranche d'histoire patrimoniale et broussarde, grâce à la piscine réhabilitée, véritable témoignage de la vie d'autrefois. Elle rappelle le travail acharné des stockmen, qui devaient rassembler les bêtes et les baigner tous les 21 jours. Chez Daniel Guépy, vous découvrirez une passion pour la préservation du patrimoine, une volonté de conserver ces souvenirs pour les prochaines générations.

Pour en savoir + sur le réseau Bienvenue à la ferme

Chambre d'agriculture et de la pêche - Antenne de Bourail - **Sabrina Lucien, animatrice**
Tél. : 44 23 48 / 79 36 10 - bienvenuealaferme@cap-nc.nc - www.bienvenue-a-la-ferme.com/

LE COIN DES BONNES AFFAIRES

ANIMAUX À VENDRE

Poussins fermiers cou nu, à partir de 3 semaines et plus selon disponibilités, livraison gratuite sur Koné et Pouébo
Les poussins de Tamaon - **Tél. : 77 15 95**

Visibles à la ferme La butineuse au Mont-Dore, lapins races diverses, 2000 F/unité.
Tél. : 86 41 38

Lot de génisses (une vingtaine), race charolaise croisée brahman, Boulouparis.
Tél. : 77 51 60

Génisses 9-12 mois, croisées demi Sénépol-Limousin Charolais. **Tél. : 79 85 50**

Cheptel visible sur exploitation Haute Ouaménié, Boulouparis. 11 têtes.
Prix : 1 500 000 F, **Tél. : 99 40 40 ou 82 70 37**

Porcelets en sevrage, 10 000 F/unité.
Tél. : 78 22 94

Visibles à la ferme de Koligoh :
• Boucs Saanen de 7 mois, 15 000 F/unité
• Coqs Plymouth de 4 à 6 mois, 3 000 F/unité
• Lapins californiens croisés Papillon de 4 mois, 3 000 F/unité.
Tél. : 47 67 25 à partir de 18 h

À vendre :
• Cabris castrés, 1 an pour un bon méchoui à venir chercher sur pied à Boulouparis, Prix : 5 000 F/unité
• Chèvres de réforme et boucs entiers pour consommation ou tondeuse
Tél. : 79 32 22

À vendre taureau Droughtmaster, 2 ans.
Tél. : 41 90 81

À vendre : Chèvres laitières de 12 à 18 mois 20 000 F/unité, La ferme de Koligoh (Berthe Berger). **Tél. : 47 67 25** entre 11 h et 13 h et à partir de 18 h

À vendre lot génisses Sénépol, 12 mois.
Tél. : 78 15 40

RECHERCHE

Recherche cornes de cerf en toute quantité.
Tél. : 90 05 55 ou 77 17 08

Recherche génisses, tous bovins : faire offre.
Tél. : 79 22 83

Recherche taurillon Droughtmaster.
Tél. : 50 31 81

MATÉRIEL À VENDRE

NOUVEAU Structure serre agricole en acier galvanisé, acquise en 2012, 9,6 m de large par 40 m de long (384 m²). N'a jamais été montée.
Tél. : 51 95 46

NOUVEAU Cuve en polyéthylène, 5 000 litres, visible sur Farino. Prix : 200 000 F
Tél. : 79 27 03

NOUVEAU Chambre froide positive, dimensions 4,95 x 5,90 x 2,80 m, 73m³ / 27m² - occasion. La Tamao. Prix : 2 MF à débattre.
Tél. : 50 62 12
giteanimalierducaillou@gmail.com

NOUVEAU vendre tondo broyeur 1,80 m, départ hydraulique. Prix : 400 000 F
Tél. : 85 04 68

Tracteur Same Dorado 70 DT de 2017 avec fourche et chargeur frontal, très bon état. Prix : 3,5 MF. Épandeur à fumier, arrière 4 hérissons, largeur ajustable et tapis d'avancement. Capacité : 8 tonnes. Prix : 1 MF
Prix pour les deux : 4,4 MF
Tél. : 85 86 96

Van 2 chevaux de marque Caprice à Dumbéa (261 658 NC). Très bon état, très peu roulé, toujours à l'abri. 2 pneus neufs.
Prix ferme : 1 000 000 F, **Tél. : 84 58 79**

Cuve en galva 5 000 litres.
Prix : 175 000 F, disponible à Mourange.
Tél. : 94 92 08

Presse botteuse marque Abbriata rectangulaire. Prix : 1 200 000 F, **Tél. : 95 95 82**

Tracteur New Holland 130 CV T6050
Prix : 3 500 000 F à débattre. **Tél. : 96 16 51**

Motobineuse diesel Lonzo avec remorque de motoculteur neuve. Prix : 220 000 F, **Tél. : 82 92 40**

Tondeuse à moutons professionnelle neuve.
Prix : 120 000 F
Tél. : 95 33 29 - edelrieu@lagoon.nc

Balles de foin rondes 250 kg Rhodes Grass :
• pour paillage : 1 000 F,
• pour nourrir les animaux (récoltes 2021) : 6 000 F
Tél. : 79 34 13 / 74 95 10 - claude.sarran@canLnc

Vends tracteur 4x4 de marque Lamborghini 75 C.
Prix : 1 500 000 F à débattre.
Tél. : 94 92 08

30 plants de corossol de 6 mois disponibles à la vente à Ponérihouen.
Prix : 1 000 F le pochon
Tél. : 54 85 91 - merayruffierbaptiste@gmail.com

Presse à bottes rectangulaires, marque Arabiata, très bon état, à récupérer à Tontouta.
Prix : 1,6 MF, **Tél. : 74 47 81**

Groupe électrogène 2,5 kW.
Prix : 400 000 F, **Tél. : 76 48 62**

Épandeur engrais 500 litres.
Prix : 80 000 F, **Tél. : 86 80 99**

Rouleau plat, 2,20 m de largeur.
Prix : 150 000 F, **Tél. : 76 48 62**

• Râtelier pour moutons, longueur : 2,50 m, bon état,
• 1 épandeur à engrais cuve en galva
Tél. : 86 80 99

1 sous-soleuse 3 dents
Prix : 400 000 F, **Tél. : 84 00 20**

Enfonceur-pieux pendulaire rotatif HTG 5 (achat mai 2016, servi 1 fois),
Prix à l'achat : 1,715 MF, cédé à 900 000 F.
Tél. : 74 44 59 ou 47 18 01

1 bull-bar nickelé pour Utah (avec 2 phares longue portée).
Prix : 35 000 F, **Tél. : 44 32 65 ou 76 37 73**

Atomatiseur à dos de marque Solo 423, état neuf. **Tél. : 93 51 88**

Charrue Nardi 2 socs réversibles, très peu servie, visible à Koumac. Prix : 500 000 F, **Tél. : 78 81 53**

Hydroseeder de marque Scheier modèle Eco 500, état neuf utilisé 1 fois.
Prix : 690 000 F, **Tél. : 80 02 01** - tom@mango.nc
Mango pépinière

6 pondoirs pour 60 pondueuses chacun, œufs propres et protégés. Prix : 40 000 F/unité,
Tél. : 51 97 11 - Ray Conway

Covercrop 16 disques, marque Quivogne, bon état, peu servi. Prix : 350 000 F
Tél. : 79 15 00 - Michel Marie

Un pneu de tracteur Valtra occasion (côté droit), Référence : 570/70 R34 BKT, Prix d'achat : 220 000 F, Prix de vente : 100 000 F
Tél. : 78 79 57

Tracteur Kioti 50 CV, chargeur frontal.
Prix : 2 500 000 F
Tél. : 77 99 04

RECHERCHE

Extracteur miel 4 cadres ou centrifugeuse et accessoires divers d'occasion.
Tél. : 84 40 74 ou barri.fel@gmail.com

Recherche bull bar Toyota 2L8 LN171 d'occasion, capot moteur. **Tél. : 50 31 81**

Recherche moteur pour tracteur TYM 903 ou équivalent Perkins. **Tél. : 79 97 86**

Recherche Massey Ferguson 835 DS pour pièces (état pas important). **Tél. : 86 01 79**

Cherche à acheter pour pièces (pignons) vieux rotavator Maletti (couleur bleu clair), même hors d'usage.
Tél. : 46 92 94 / 79 65 12

Pour toutes vos pièces ou engins.
Devis au **85 03 74** ou pieces@iep.sarl

Recherche tracteur Universal 70 Ch pour pièces.
Tél. : 77 47 81 - Armand Persan

Recherche moteur Toyota 2L8 LN171.
Tél. : 50 31 81

LOCATION

Cherche location 6 bull Same (Italie) type Krypton 3110 pour propriété coutumière du clan Chidohouane.
Tél. : 93 74 75

TERRAINS À VENDRE

NOUVEAU À vendre, terrain de 94 ha à Poya sud avec maison, matériel, dock, eau, électricité.
Prix : 50 MF
Tél. : 78 47 89 - jacques.cousinard@gmail.com



Du 1^{er} au 30 avril 2024

PROMOTION

ROTO TONDEUR

à lame ATV 120 | 15 CV

Largeur de coupe 1.20 m

Moteur essence

Hauteur réglable des roues

Crochet d'attelage latéral

Haute vitesse de la lame

325.000 F TTC
au lieu de 405.150 F TTC



Réf. 904182

DUCOS - 13 RUE AMPÈRE | **27.47.22** | LA QUINCAILLERIE CALÉDONNIENNE

www.QUINCAILLERIE.nc

CONSTRUISONS NOTRE PAYS, ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE



Allwoods
LE BOIS PAR ESSENCE

BELLE FINITION
DURABLE
FACILE D'ENTRETIEN
ÉCOLOGIQUE

Bardage KAYCAN NATURETECH™

Modèle prestige

RESISTANT AUX MOISISSURES ET INSECTES



Dimensions des lames : Longueur : 3.66 m | Hauteur 303 mm

Lames peintes (laquées)

4.780^F HT/m² | 5.306^F TTC/m²

Lames à peindre

4.000^F HT/m² | 4.440^F TTC/m²

Plusieurs COLORIS disponibles








Showroom à Ducos - 22 rue Descartes

info@allwoods.nc | **233 819** | Allwoods NC

ENSEMBLE, CULTIVONS LE FUTUR

Explorer notre **gamme complète** de solutions
pour le **maraîchage** hors sol et plein champ

COUVERTURE

filet d'ombrage,
protection anti-oiseaux
film diffusant

HORS SOL

gouttière V240,
irrigation,
station ferti
irrigation

SUBSTRAT

pain de coco,
bloc coco 5kg
terreau

SERRE

de 4.50 à 12m
(RICHEL)

SEMENCES

Diamond Seeds

ACCESSOIRES

Plaques à semis, crochets
et filets de palissage,
clips à tomate

La solution agricole en nouvelle-calédonie



TUNNELS DE
STOCKAGE



BATIMENTS
D'ÉLEVAGE



ÉQUIPEMENTS
AGRICOLES

☎ 46 68 68 | www.agri-import.com

AGRI
IMPORT NC

RENAULT MASTER

SIMPLE CABINE
BENNE BASCULANTE

renault.nc

À partir de

3 300 000^{F HTGC}



RENAULT Magenta aérodrome | 25 05 05
Construisons notre pays, économisons l'énergie.

